

Introduction

1. A leur dernière réunion ordinaire (Malte, octobre 1999), les Parties contractantes ont demandé au Secrétariat d'appliquer sa décision d'abolir la pratique de l'examen des activités du Plan Bleu et du Programme d'actions prioritaires lors de la réunion bisannuelle des Points focaux du PAM et d'organiser une réunion conjointe des Points focaux nationaux pour le CAR/PB, le CAR/PAP et le CAR/TDE.
2. En application de cette décision, le Secrétariat du PAM a convoqué la réunion conjointe à Cefalù (Palerme, Italie), le CAR/TDE étant chargé de fournir l'appui logistique tandis que l'Unité de coordination du PAM et les trois Centres se partageaient l'organisation et le coût de la réunion.
3. La réunion conjointe des trois CAR (TDE-PB-PAP) s'est tenue à l'hôtel "Costaverde" de Cefalù, du 12 au 16 juin 2001.

Participation

4. Ont pris part à la présente réunion des Points focaux nationaux, les représentants des Parties contractantes ci-après: Albanie, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Commission européenne, Croatie, Egypte, Espagne, France, Grèce, Israël, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Liban, Malte, Maroc, Syrie, Slovénie, Tunisie et Turquie.
5. Outre les représentants des trois Centres d'activités régionales concernés, l'Unité de coordination du Plan d'action pour la Méditerranée était représentée par le Coordonnateur adjoint et a fait office de secrétariat de la réunion.
6. La liste complète des participants figure à l'annexe I du présent rapport.

Point 1 de l'ordre du jour:

Ouverture de la réunion

7. M. Arab Hoballah, Coordonnateur adjoint du PAM, a remercié les Points focaux nationaux (PFN) des trois CAR d'avoir répondu, dans leur très grande majorité, à la convocation de la présente réunion conjointe. Celle-ci était une "première" dans la vie du PAM; elle associait trois CAR qui, pour des raisons financières, n'avaient pas tenu depuis 1992 pour le PB et le PAP et depuis 1994 pour le CAR/TDE de réunion de leurs PFN respectifs. Par ailleurs, si le PB et le PAP avaient été créés par décision des Parties contractantes en 1977, le CAR/TDE avait été offert par l'Italie en 1993 et approuvé par les Parties contractantes. La décision de les réunir conjointement n'avait pas seulement été prise par les Parties contractantes pour limiter le coût - à l'évidence bien moindre que dans le cas de trois réunions distinctes - mais aussi parce qu'ils avaient des programmes qui couvraient des thèmes analogues ou apparentés, bien que dans une perspective et un but différents. Une occasion s'offrait ainsi d'examiner de quelle manière on pourrait améliorer leur coopération, leur complémentarité et leur synergie.
8. M. Giovanni Cannizzaro, Directeur du CAR/TDE, s'exprimant au nom du Directeur de "Telespazio", a brièvement exposé l'organisation institutionnelle du Centre de Palerme à laquelle participaient "Telespazio", la région de Sicile et l'Agence spatiale italienne (ASI) en tant que partenaires principaux. Le CAR/TDE était lui-même hébergé par le Centro di Telerilevamento Mediterraneo (CTM), pour des activités menées exclusivement dans le cadre du PAM. Par l'originalité de son initiative, l'Italie s'efforçait de développer dans ce domaine un réseau de coopération tant bilatérale (notamment avec l'Agence spatiale française) que régionale. M. Cannizzaro a souhaité que cet effort permette de renforcer la capacité du CAR/TDE dans le contexte du PAM.
9. M. Francesco Dolce, Maire adjoint de Cefalù, a souhaité la bienvenue aux participants en notant qu'une réunion de cette nature permettait de mettre en relief l'importance du travail mené

en Méditerranée en faveur de l'environnement pour chacune des villes, grandes ou petites, qui jalonnaient son littoral. La Sicile, comme toute région à haute vocation touristique, avait besoin d'idées, d'initiatives innovantes pour aider à la solution des problèmes qu'elle rencontrait dans son développement.

10. Enfin, M. Cannizzaro a donné lecture du message qu'adressait à la réunion M. Guglielmo Ardizzone, Chef du Bureau chargé des relations avec le PNUE et des questions de l'environnement multilatérales au Ministère des affaires étrangères de l'Italie. Deuxième pays contributeur au sein du PAM, l'Italie avait voulu conférer une nouvelle dimension à la coopération méditerranéenne à travers le réseau du CAR/TDE qu'il convenait aujourd'hui de mieux valoriser. A cet égard, des perspectives prometteuses s'ouvraient après que les gouvernements des pays membres de l'Union européenne aient, dans le cadre de l'Union européenne, lancé en novembre 2000 l'initiative GMES ("Global Monitoring for Environment and Security"). L'Italie possédait une technologie d'avant garde dans le secteur de l'observation de la Terre et, avec le concours de la France, amorçait avec Cosmos-Skymed un projet de télédétection par satellite particulièrement efficace et innovant. La présente réunion marquait une étape majeure sur la voie menant à la prochaine réunion des Parties contractantes en novembre 2001.

Point 2 de l'ordre du jour:

Election du Bureau

11. Après les consultations d'usage et sur proposition du Secrétariat, la réunion a élu à l'unanimité son Bureau avec la composition suivante:

Président :	M. Nikos Georgiades (Chypre)
Vice-président :	M. Alessandro Curatolo (Commission européenne)
Vice-président :	M. Ahmed Abou El Azm (Égypte)
Vice-président :	M. Gérard Begni (France)
Vice-président :	M ^{me} Lamia Chamas (Liban)
Rapporteur :	M. Mitja Bricelj (Slovénie)

Il a par ailleurs été convenu, sur proposition du Secrétariat, de faire présider les sessions spécifiques consacrées aux CAR/TDE, PAP et PB par les vice-présidents Begni, Abou El Azm et Chamas respectivement.

Point 3 de l'ordre du jour:

Adoption de l'ordre du jour

12. A la demande de plusieurs participants et sur proposition du Secrétariat, la réunion est convenue d'apporter des modifications mineures à son ordre du jour pour que l'avant-dernière journée soit réduite à la séance du matin afin de permettre au Secrétariat de compléter le rapport qui serait proposé aux participants pour adoption. L'ordre du jour ainsi modifié, figure, tel qu'adopté par la réunion, à l'annexe II du présent rapport.

Point 4 de l'ordre du jour:

Objectifs de la réunion, organisation des travaux et résultats escomptés

13. Après avoir retracé brièvement l'historique de la réunion et souligné sa portée, le Coordonnateur adjoint a indiqué que les participants étaient saisis de quatre documents de travail - l'un émanant du Secrétariat qui était consacré aux questions générales et communes, les trois autres émanant des CAR concernés. Dans l'esprit du Secrétariat, la réunion avait essentiellement quatre objectifs: i) examiner les activités réalisées à ce jour par chaque Centre, depuis 1994 pour le CAR/PB et le CAR/PAP, et depuis 1996 pour le CAR/TDE; ii) évaluer les programmes de travail des CAR pour l'exercice biennal 2002-2003; iii) examiner les réorientations à apporter éventuellement aux CAR, avec les modifications qui pourraient en résulter pour leurs mandats

respectifs, en s'appuyant notamment sur les évaluations en cours; iv) examiner les moyens de favoriser leur coopération, leur complémentarité et leur synergie.

14. Il conviendrait d'éviter une liste trop longue de recommandations et de focaliser sur la portée pratique de celles-ci. Il serait également opportun que figurent dans le rapport de la présente réunion un ensemble d'idées et de propositions à prendre en compte pour l'évaluation du PB et du PAP, ainsi que des vues concernant les évolutions possibles de chacun des trois Centres, mais en gardant à l'esprit que le rapport serait soumis à la réunion des PFN du PAM de septembre puis à celle des Parties contractantes de novembre 2001.

15. S'agissant des budgets qui étaient proposés par chaque Centre, M. Hoballah a tenu à bien préciser qu'ils l'étaient à titre purement indicatif, puisque le budget final du PAM, son éventuelle augmentation et la répartition des crédits étaient du ressort des PFN du PAM, avant confirmation et adoption par les Parties contractantes à leur Douzième réunion de Monaco. Toutefois, si les budgets proposés par le PB et le PAP dans leurs rapports s'inscrivaient dans la procédure budgétaire habituelle du PAM/PNUE, celui qui était proposé par le CAR/TDE reflétait les besoins globaux de celui-ci mais pas nécessairement au titre du Fonds d'affectation spéciale. La contribution du PAM aux activités du CAR/TDE suivrait la pratique habituelle, la majeure partie du budget de ce Centre étant à la charge de l'Italie.

16. Enfin, pour l'organisation des travaux, comme il ressortait de l'ordre du jour, la réunion comportait des séances consacrées aux questions générales et communes, et des sessions consacrées respectivement à chacun des trois CAR et dont ceux-ci étaient entièrement responsables, l'Unité de coordination assurant la coordination d'ensemble.

Point 5 de l'ordre du jour: Présentation succincte des CAR : historique, structure, mandat

A. CAR/PB

17. M. Guillaume Benoit, Directeur du CAR/PB, a retracé le parcours du Plan Bleu depuis sa fondation en 1977, au titre de "volet socio-économique" du PAM, avec un mandat fixé par la conférence intergouvernementale de Split. Ainsi le PB, installé à Sophia Antipolis (France), avait-il été conduit à mener ses activités autour de trois axes: connaissance systémique, approche prospective des avenir du bassin méditerranéen sous forme de scénarios, travail de proposition pour remédier au caractère non durable de certaines des tendances constatées. Cet effort avait abouti en 1989 à la publication d'un ouvrage de référence, "Le Plan Bleu: avenir du bassin méditerranéen", qui constituait une "synthèse" des enjeux méditerranéens et des voies qui s'offraient pour les aborder, complétée et affinée par la publication de "fascicules thématiques". L'exercice, d'un grand retentissement au niveau scientifique, avait aussi montré ses limites, notamment en suscitant peu d'échos parmi les décideurs sectoriels. Depuis, le PB avait fidèlement accompagné le recentrage progressif puis la rénovation du PAM entreprise en 1995 en s'impliquant activement dans les PAC, dans les travaux des groupes thématiques de la CMDD, dans l'organisation et l'animation de la fonction "observation du développement durable" (statistiques, indicateurs, mise en place d'observatoires nationaux), et il préparait, pour 2003, un nouveau rapport général avec un scénario tendanciel de référence à l'horizon 2025. Le Directeur du CAR/PB a souligné enfin l'importance du renforcement des capacités internes du Centre et des pays pour capitaliser l'expertise.

18. Suite à cette présentation, un participant a estimé que si le travail du Centre avait été fondamental dans la collecte et la production d'informations sur la Méditerranée, un effort plus important restait à faire pour leur diffusion, tandis qu'un autre participant a souligné que le renforcement des capacités était un aspect crucial et que la présente réunion offrait l'occasion d'améliorer la coopération et les synergies dans ce domaine.

19. Le Secrétariat a fait valoir que la diffusion de l'information était l'un des sujets qui accaparait présentement le PAM. Ainsi, la traduction en arabe de la documentation s'était développée, et le Secrétariat avait été invité par la dernière réunion du Bureau des Parties contractantes à étudier les implications financières d'une introduction de l'interprétation dans cette langue pour certaines réunions institutionnelles ou techniques intéressant plus directement les pays arabophones.

B. CAR/PAP

20. M. Ivica Trumbic, Directeur du CAR/PAP, a retracé brièvement l'historique de son Centre, depuis sa fondation en 1977 au sein de l'Institut d'urbanisme de la Dalmatie jusqu'à sa transformation en une institution indépendante en 1990. En 1996, un accord avait été signé entre le PNUE et la République de Croatie dans le but de régler le statut du Centre. Le mandat originel du Centre: établir un réseau permanent de coopération entre les États riverains dans six domaines d'actions prioritaires (protection des sols, gestion des ressources en eau, gestion de l'aquaculture, établissements humains, tourisme, sources d'énergie renouvelables) avait été modifié suite à la révision de la Convention de Barcelone de 1995 et à l'adoption du PAM II pour mettre l'accent sur l'intégration environnement-développement, la gestion intégrée des ressources naturelles et des zones côtières, la sensibilisation, la formation et le soutien à la CMDD. Après avoir présenté la structure et l'organisation du Centre, M. Trumbic a cité ses différents services et produits. Désormais, le PAP/CAR était essentiellement centré sur l'introduction de la gestion intégrée des zones côtières dans les pays méditerranéens, la mise en œuvre des programmes d'aménagement côtier et l'appui à la CMDD.

21. Suite à cette présentation, un intervenant a souhaité que le PAP soit restructuré sur des secteurs plus sensibles, qu'il réponde plus effectivement aux besoins des pays et qu'une meilleure coordination s'instaure avec le Plan Bleu.

22. M. Trumbic a indiqué que la redéfinition de ses priorités était pour le Centre de Split un souci constant, mais qu'il revenait aux Parties contractantes de préciser son rôle. Dans la pratique, le Centre avait effectivement pour mandat de s'adapter, aux besoins des pays.

C. CAR/TDE

23. M. Giovanni Cannizzaro, Directeur du CAR/TDE, a rappelé qu'en octobre 1993, lors de la Huitième réunion ordinaire, le Centro di Telerilevamento Mediterraneo (CTM), sis à Palerme, avait reçu mandat de faire office de Centre d'activités régionales pour la Télédétection de l'environnement (CAR/TDE) dans le cadre du PAM. Depuis son entrée en service, le CAR/TDE s'était employé à coopérer avec les pays méditerranéens et à leur apporter son assistance en vue d'améliorer la surveillance de l'état et des modifications de l'environnement du Bassin grâce au recours aux techniques spatiales de pointe. Plus concrètement, le CAR/TDE, avait fourni son appui dans les domaines prioritaires suivants du PAM: i) surveillance du milieu marin et côtier; ii) gestion durable des zones côtières; iii) intégration de l'environnement et du développement. Depuis 1997, le Centre, conformément aux objectifs et aux recommandations du PAM II, avait renforcé ses activités en participant à la mise en œuvre de projets pilotes, en appuyant les PAC, en favorisant une action de réseau, en renforçant les capacités des pays, en organisant des cours de formation et en promouvant la sensibilisation des décideurs et des acteurs concernés à l'utilisation de la télédétection pour la surveillance de l'environnement aux fins d'un développement durable de la région.

24. A la suite de cette présentation, un débat nourri s'est engagé. Un participant a formulé plusieurs observations dont l'une, d'ordre général, tenait aux conditions dans lesquelles se tenait la réunion: sa durée lui paraissait excessive puisque, des quelques heures consacrées traditionnellement à l'examen des trois CAR lors de réunions des PFN du PAM et des Parties contractantes, on était passé à cinq journées, et le site retenu, isolé et assez éloigné de l'aéroport de Palerme, lui semblait peu propice à un bon environnement de travail. S'agissant de la

présentation du CAR/TDE, il estimait que ce dernier n'était pas à proprement parler, comme les autres CAR, un centre "thématique" mais un centre qui apportait une méthodologie scientifique et un outil opérationnel qui devaient être mis au service du PAM, et notamment du Plan Bleu et du PAP.

25. D'autres participants, tout en se félicitant de la présentation du CAR/TDE et de la prise de conscience par le PAM de l'importance de la télédétection pour exploiter les mines d'informations, ont estimé que, dans le même temps, c'était un outil qui engendrait une certaine frustration si cette exploitation n'était pas faite correctement. Il était temps de passer du stade exploratoire au stade opérationnel qui permettrait de contribuer réellement à la prise de décision. Le programme MARS de l'Union européenne ("Monitoring Agriculture Remote Sensing") offrait à cet égard un exemple pertinent d'efficacité dont des pays méditerranéens de la rive Sud tiraient grand profit. Et il fallait juger des activités du CAR/TDE à l'aune des recommandations des Parties contractantes qui devaient être, comme pour toutes les composantes du PAM au demeurant, la référence incontournable. Le Centre de Palerme devrait également jouer un rôle dans l'évaluation des catastrophes naturelles ou écologiques en fournissant les données pertinentes en temps voulu, surtout pour les pays des rives Sud et Est qui ne possédaient pas des capacités suffisantes pour parer à des situations critiques.

26. Le Directeur du CAR/TDE a constaté que, de cette première discussion, un consensus se dégagait en tout cas sur l'utilité de l'outil "télédétection". L'un des objets de la réunion était effectivement d'examiner les moyens de rendre cet outil plus opérationnel, et d'adapter pour ce faire les techniques aux exigences réelles des utilisateurs. La présentation détaillée des réalisations passées et du prochain programme biennal devrait permettre d'approfondir la réflexion qui venait de s'amorcer.

27. A propos des conditions de la réunion, le Coordonnateur adjoint a indiqué que le choix du site avait été dicté par des raisons exclusivement financières et sa durée par le souci, pour cette première réunion conjointe, d'apporter l'éclairage indispensable au grand nombre de PFN qui étaient nouveaux. S'agissant du CAR/TDE, le Secrétariat constatait qu'il y avait toujours eu, à son égard, une sorte de "malaise" en raison de la difficulté d'intégrer ses activités au sein du PAM et de ne pas les considérer comme des activités à part. Le lien permettant de passer de la théorie à la pratique n'était pas encore clairement établi, et la réunion offrait précisément l'occasion de se pencher sur cette question et de proposer des remèdes. Enfin, la proposition visant à en faire un centre d'intervention d'urgence - à l'instar du REMPEC en quelque sorte - sortait manifestement du présent mandat qui lui était assigné.

Point 6 de l'ordre du jour:

CAR/TDE: Rapport d'avancement et proposition de recommandations pour la période 2002-2003

28. Le CAR/TDE a présenté son "Rapport sur l'avancement des activités pour la période 1996-2001 et propositions de recommandations et budget pour la période 2002-2003" figurant sous la cote UNEP (DEC)/MED WG.186/4.

29. Suite à cette présentation, deux intervenants ont remercié l'équipe du CAR/TDE en estimant que sa contribution avait été très positive dans le cadre de PAC concernant leurs pays respectifs. Un autre a évoqué d'autres applications de la télédétection qui n'avaient pas été suffisamment ou pas du tout exploitées - notamment pour les phénomènes d'eutrophisation ou de désertification qui avaient pourtant fait l'objet de recommandations explicites des Parties contractantes. Citant le cas de son pays, il a regretté que celui-ci n'ait pas été impliqué dans les activités du CAR/TDE, alors qu'il aurait pu bénéficier des mêmes résultats que ceux obtenus en Egypte (Fuka-Matrouh) et en Tunisie (Sfax). Selon une représentante, le CAR/TDE n'avait pas pour mission de montrer l'intérêt de la télédétection, car c'était là un fait acquis depuis de nombreuses années. Le rôle du Centre consistait d'abord à voir ce qu'il pouvait faire concrètement dans le cadre du PAM, à entrer en contact avec les centres de télédétection nationaux et à

instaurer une coordination qui était un élément capital du succès dans ce domaine. L'intérêt du "Réseau d'informations, issues d'images satellitaires, sur l'environnement en Méditerranée" (MERSI.Web), conçu par le CAR/TDE en 2000, a été souligné par plusieurs participants; encore fallait-il en faire bénéficier tous les pays méditerranéens et, après l'atelier régional tenu à Rabat en octobre 2000 à ce sujet, poser clairement la question du financement nécessaire; le délégué de la France a déclaré que, sur ce point, son pays était disposé à consentir un effort substantiel.

30. Pour un autre délégué, MERSI.Web avait pour objet de fournir une information sur ce qui avait déjà été réalisé en matière de télédétection. Mais pour le prochain exercice biennal, il fallait passer à des applications nouvelles dans des domaines comme la santé-environnement, les incendies de forêt, etc., avec mise en place d'un système d'alerte avancée. D'autres délégués ont à nouveau insisté sur la désertification ou cité les impacts du tourisme.

31. Le débat s'est poursuivi sur les perspectives évoquées par le CAR/TDE au titre de la révision de son mandat. Un participant a fait part de sa "confusion" et de son "scepticisme" à ce sujet. L'on pouvait certes allonger à loisir la liste des applications possibles de la télédétection: elles permettaient de tout faire, autrement dit de ne rien faire. Il convenait de s'en tenir à une approche réaliste, compte tenu des moyens et effectifs très limités du Centre, et par conséquent cibler au mieux les actions envisagées. Constatant que le CAR/TDE présentait un projet de budget relevant du Fonds d'affectation spéciale (MTF), l'orateur a rappelé qu'en proposant la création du Centre en 1993, l'Italie s'était formellement engagée à le financer entièrement sans qu'aucun crédit ne soit sollicité du PAM, comme cela avait été également le cas pour l'Espagne avec le CAR/PP de Barcelone, lequel effectuait un travail remarquable sans nulle contribution du MTF. Dans ces conditions, il était douteux que la présente réunion, pas plus que celle des PFN du PAM, soit habilitée à approuver, voire même à examiner, une proposition budgétaire à l'intention des Parties contractantes.

32. Une représentante a estimé qu'il convenait d'inverser l'ordre des présentations: c'était seulement lorsque les recommandations concernant le Plan Bleu et le PAP auraient été examinées que l'on verrait dans quelle mesure le CAR/TDE pourrait contribuer à la réalisation de leurs objectifs. Cet avis a été partagé par d'autres délégués qui ont vu dans le CAR/TDE une "unité de prestation de services" auprès des deux autres CAR ou dans le cadre du PAS et du MED POL, programmes qui prévoyaient déjà sa contribution pour des actions bien spécifiées. Aussi fallait-il remanier les recommandations en leur conférant un contenu pragmatique et en évitant les formulations générales du genre "appuyer", "promouvoir", "assister" qui prêtaient à des interprétations vagues et donc inopérantes. Il convenait désormais de définir les besoins des pays, des utilisateurs finaux – à commencer par le PB et le PAP - pour pouvoir ensuite définir les activités d'accompagnement du CAR/TDE. Enfin, a-t-il été souligné, la Méditerranée se devait d'être associée au GMES, car il s'agissait d'un programme qui allait être structurant dans l'espace de recherche européen au cours des années à venir; tout en centrant sur l'aspect opérationnel, il conviendrait toutefois de conserver au Centre une fonction de "veille technologique", compte tenu des évolutions qui n'allaient pas manquer de s'accélérer dans le domaine de la télédétection.

33. Un représentant a suggéré de saisir l'occasion de la tenue en Sicile, dans la région de Palerme, de la présente réunion, pour organiser une visite du CAR/TDE qui permettrait de mieux le connaître et de se rendre compte de son fonctionnement. Le Directeur du Centre s'est déclaré tout disposé à répondre à ce vœu, puisqu'une après-midi se trouvait libérée pour les participants avec la modification de l'ordre du jour.

34. Tirant la conclusion d'un débat qu'il jugeait particulièrement utile, le Secrétariat a récapitulé les grands axes autour desquels un consensus lui paraissait se dessiner: remaniement des recommandations dans un sens plus concret et opérationnel, en les ciblant sur des actions spécifiques – comme la désertification mise en avant par plusieurs intervenants; importance du rôle de coordination que le Centre devait être appelé à jouer; instauration ou renforcement des rapports du CAR/TDE avec les centres nationaux ou régionaux de télédétection. Le Secrétariat allait revoir les recommandations dans ce sens, en consultation avec les participants qui

souhaiteraient préciser leurs propositions, et sans perdre de vue une notion qui paraissait s'imposer désormais: les recommandations concernant le CAR/TDE seraient formulées en fonction de celles qui seraient approuvées pour le PB et le PAP.

Point 7 de l'ordre du jour:

CAR/PAP: Rapport d'avancement, proposition de recommandation et de budget pour la période 2002-2003

35. M. Trumbic, Directeur du CAR/PAP, et ses collaborateurs, ont présenté leur "Rapport sur l'avancement des activités pour la période 1996-2001 et proposition de recommandations et budget pour la période 2002-2003" figurant sous la cote UNEP(DEC)/MED WG.186/6.

36. En marge du débat qui s'est engagé sur le rapport du PAP, le représentant de la Croatie, pays hôte du Centre, a fait une déclaration générale indiquant les principales mesures prises par son gouvernement en matière de protection de l'environnement et de développement durable et confirmant le soutien solide qu'il accordait au CAR/PAP, à ses activités, ses projets. Il avait mis à la disposition du Centre, à Split, des locaux aménagés dans un palais qui faisait partie du Patrimoine mondial de l'UNESCO et s'attacherait à l'avenir à renforcer son appui financier et logistique. La Croatie elle-même avait déjà tiré un grand profit des instruments de GIZC mis au point par le PAP et des enseignements de ses activités, notamment en matière de législation.

37. A propos de la partie du rapport concernant la gestion intégrée du littoral et le Programme d'aménagement côtier, des participants, après avoir félicité le Centre de Split pour sa présentation ainsi que pour la qualité et l'ampleur des activités réalisées depuis 1994, ont sollicité des éclaircissements sur plusieurs points. Fallait-il réduire le champ d'action du PAP à la seule GIZC? Que représentait concrètement, au plan conceptuel et opérationnel, le quatrième cycle des PAC? Un concept nouveau se faisait jour, celui de "PAC transfrontalier": que fallait-il entendre par là et s'orientait-on vers des PAC sous- régionaux ou régionaux? Enfin, un représentant a demandé pourquoi son pays avait dû attendre le 4^e cycle pour être intégré dans le programme des PAC et un autre pourquoi le sien avait été tenu à l'écart de ce processus.

38. M. Trumbic a indiqué qu'il était effectivement possible de changer la référence à la GIZC, ce qui ménagerait une plus grande latitude d'intervention. S'agissant des PAC, il a rappelé qu'une présentation détaillée était prévue à l'avant-dernier jour de la réunion et qu'il aurait donc l'occasion de revenir amplement sur ces questions. En attendant, il se contenterait d'évoquer les grandes étapes du parcours du PAM qui avaient successivement infléchi le PAC, depuis les premiers projets pilotes par pays lancés en 1988 jusqu'au 4^e cycle de projets, en accompagnant fidèlement l'évolution du contexte international et régional depuis la CNUED de 1992. S'agissant des "PAC transfrontaliers", il ne fallait pas y voir une orientation générale mais plutôt une réponse à des situations très spécifiques, comme dans le cas de la Slovénie, à la façade maritime très restreinte mais fortement tributaire de celles de l'Italie et de la Croatie voisines. Dans ce domaine, le travail transfrontalier accompli par la France, Monaco et l'Italie dans le cadre de l'accord RAMOGE offrait un exemple intéressant. Enfin, un pays qui donnait lieu à un PAC de 4^e cycle bénéficierait des acquis et améliorations accumulés au cours des cycles précédents. Il allait sans dire, à cet égard, que tout pays méditerranéen pouvait prétendre à un PAC; encore fallait-il le demander officiellement et amorcer les procédures pour que les études préliminaires soient entreprises.

39. Deux autres questions ont été soulevées quant à l'utilisation pour les PAC des données collectées dans le cadre du MED POL et de programmes similaires, et à la transposition de la Directive-cadre sur l'eau de l'Union européenne. Pour nombre de PAC, a indiqué M. Trumbic, les données PAM et MED POL avaient été utilisées, mais il ne fallait pas oublier que les projets étaient exécutés à un niveau local et que c'était précisément à ce niveau que l'on s'efforçait de produire des données, Malte constituant à cet égard un exemple très probant. S'agissant de la transposition de la Directive-cadre sur l'eau dans des pays hors UE, c'était une question qu'il faudrait aborder dans l'avenir, éventuellement dans le cadre de SMAP si des crédits étaient obtenus à cet effet.

40. Assurément, a fait observer un participant, le travail accompli par le PAP sur les thèmes les plus variés était impressionnant, ce dont témoignait du reste la longue liste de ses publications. Mais il était difficile de percevoir dans quelle mesure ces actions s'étaient accompagnées d'effets durables, quel en avait été le suivi. Si l'on prenait l'exemple du PAC de Rhodes, il n'avait pas donné lieu à un plan directeur qui aurait permis de traduire dans les faits ses résultats, et ce par manque de crédits. De pareilles carences étaient sans doute à imputer davantage aux Parties contractantes qu'au PAM ou au PAP. A cet égard, plusieurs idées ont été avancées: organisation d'un atelier régional où les pays ayant accueilli un PAC auraient l'occasion de présenter et d'examiner les moyens d'assurer un suivi efficace; octroi aux PAC d'un statut de projet pilote, depuis l'étude de faisabilité jusqu'à la recherche d'un financement; système d'information sur les résultats des PAC antérieurs, pour le profit des PAC en cours ou futurs; réalisation par les pays d'une évaluation des performances de leur PAC; nécessité d'une information en retour de la part des institutions locales responsables du projet, et enfin sensibilisation et participation plus active des populations concernées par le PAC pour qu'elles agissent à leur tour sur leurs autorités locales en vue d'une plus grande efficacité.

41. La nécessité d'intégrer dans les PAC une étude des impacts du changement climatique sur la zone littorale concernée a été largement mise en relief, référence étant faite à une recommandation de la 6^e CMDD de Tunis sur cette question.

42. En abordant la partie du rapport ayant trait aux actions prioritaires, aux recommandations pour le prochain exercice biennal et au nouveau mandat, plusieurs participants se sont inquiétés d'une trop grande réduction de l'éventail des activités traditionnellement menées par le PAP, ce à quoi le Directeur du Centre a répondu qu'aucune problématique n'était jamais fermée et qu'on pouvait à tout moment reprendre tel ou tel thème si le besoin s'en faisait sentir, et ce dans le cadre de la gestion du littoral. Le lien établi entre les recommandations et certains thèmes de la CMDD qui n'étaient pas encore achevés ou même adoptés a été jugé prématuré, d'autant qu'une large réflexion s'était engagée au sein de la CMDD à sa dernière réunion de Tunis sur son évolution future et qu'elle serait poursuivie lors de sa prochaine réunion à Antalya en octobre 2001. D'une manière générale, il fallait éviter dans les recommandations aux Parties contractantes de formuler des vœux pieux sans portée pratique. Et il convenait de confronter systématiquement les activités PB et les activités PAP en vue d'éviter un chevauchement ou une confusion des tâches, le premier Centre étant orienté vers l'analyse et le second vers l'application sur le terrain. Enfin, plusieurs intervenants ont souligné que les Parties contractantes devraient faire leur possible pour soutenir le projet "MedProCoast" soumis à MEDA/SMAP pour financement et que cela devrait être plus fortement reflété dans la recommandation pertinente.

43. A propos du nouveau mandat du PAP, un consensus s'est dégagé sur les grandes lignes qui en étaient proposées - recentrage sur la gestion côtière et sur les actions prioritaires complémentaires de la GIZC, poursuite des PAC et de l'appui à la CMDD, accent mis sur le rôle de catalyseur du PAP - sous réserve de certaines reformulations visant à ménager une plus grande flexibilité. Un participant a regretté que l'ancien mandat n'ait pas été rappelé pour permettre une confrontation et qu'il n'y ait pas, sous-jacente au nouveau mandat, de véritable vision macrorégionale méditerranéenne mais une sorte de "nationalisation" sous forme de projets pilotes. Un autre a estimé qu'il serait nécessaire de définir le littoral: incluait-il l'arrière pays, autrement dit les bassins versants, conformément aux Protocoles révisés pertinents? D'autres intervenants se sont une nouvelle fois inquiétés d'une disparition d'actions prioritaires traditionnelles.

44. A ces interrogations, le Directeur du CAR/PAP a répondu que le mandat était encore à un stade d'élaboration en attendant les résultats de l'évaluation du Centre en cours, mais qu'il serait en tout cas flexible. L'ancien mandat n'en était pas un à proprement parler mais un ensemble de décisions prises par une réunion intergouvernementale. Quant à la définition du littoral, il était évident qu'il fallait l'entendre au sens élargi au bassin hydrographique, introduit par le cadre juridique révisé du PAM.

45. A ce moment du débat, le Secrétariat a présenté M^{me} Alex Holland, qui était chargée, avec M^{me} Nesrin Algan, de l'évaluation du PAP, en indiquant qu'il avait jugé utile, pour les participants, d'avoir les éléments préliminaires d'un travail qui était essentiel puisqu'il servirait dans une large mesure à la définition du nouveau mandat. Ce travail avait pour intérêt d'être effectué de l'extérieur du PAM et d'apporter ainsi un éclairage indépendant. Les participants auraient toute latitude de solliciter des précisions de l'évaluatrice ou de livrer leurs vues sur les informations qu'elle communiquerait.

46. M^{me} Alex Holland a déclaré, en préambule à sa brève présentation, que l'évaluation avait commencé tout récemment, qu'elle portait sur tous les programmes entrepris par le PAP depuis le début des années 80, l'accent étant mis évidemment sur les trois ou quatre dernières années avec une analyse des rapports coûts-bénéfices. La méthodologie employée comprenait le dépouillement de la littérature pertinente, des publications du Centre, l'envoi de questionnaires aux PFN et autres acteurs concernés (effectué à la fin mai 2001), des entretiens avec les représentants des instances gouvernementales concernées, du PNUE, du PAM, et une enquête dans les locaux du Centre à Split. Comme les éléments en sa possession étaient encore fragmentaires et très préliminaires, ils n'avaient qu'un caractère indicatif. Mais elle-même souhaitait recueillir des participants des avis et des observations qui pourraient les guider, elle et M^{me} Algan, dans la poursuite de leur évaluation.

47. Tous les participants qui sont intervenus à la suite de cette présentation en ont loué l'intérêt et la qualité, tout en regrettant qu'ils n'aient pu avoir communication des résultats définitifs. L'on a fait observer que 35 questionnaires avaient été retournés sur les 90 envoyés, et qu'il conviendrait peut-être d'élargir cette base en relançant les destinataires.

48. Le Secrétariat a expliqué qu'il était le premier à déplorer le retard mais que recruter des évaluateurs de haut niveau pour travailler sur une même période prenait du temps car ils avaient tous des engagements à long terme, et il avait préféré patienter plutôt que de se contenter d'une évaluation rapide et superficielle, sans mission sur place.

Point 8 de l'ordre du jour:

CAR/PB: Rapport sur l'état d'avancement des activités et proposition de recommandations et de budget pour la période 2002-2003

49. M. Benoit, Directeur du CAR/PB, et ses collaborateurs, ont présenté leur rapport "Activités 1991-2001 et orientations" figurant sous la cote UNEP(DEC)/MED WG. 1986/5.

50. Suite à cette présentation, la plupart des intervenants ont tenu d'abord à féliciter le Centre pour la richesse de ses réalisations et de ses productions, le sérieux de ses démarches et de ses analyses et le bon climat de coopération qu'il avait su instaurer avec les pays où il développait ses activités. Il avait su forger une vision globale du développement durable en Méditerranée qui représentait un repère important, un cadre idéal pour les observatoires nationaux et qui s'était traduite, dans la pratique et au fil des années, par la multiplication des forums et des ateliers sur les thèmes traités, avec de précieux échanges d'expériences. Il s'agissait maintenant de faire fructifier le travail accompli en l'actualisant et en l'affinant, de développer la mise en réseau et de centrer particulièrement l'effort sur l'élaboration d'indicateurs qui seraient déterminants dans l'avenir au regard d'une véritable stratégie de développement durable.

51. Ces appréciations ont été assorties de certaines réserves d'ordre général. Le Centre donnait parfois l'impression que, pour lui, les méthodes et les approches primaient sur les résultats. On notait des chevauchements entre les travaux PAP et PB, notamment dans les activités des PAC et sur des thèmes comme les déchets solides ou l'eau, avec sans doute aussi un manque de synergie et de cohérence. Les activités de prospective, qui avaient accaparé la première période historique du Centre semblaient en recul, sinon abandonnées, d'où un déséquilibre dans les activités qui était absolument à réparer à l'avenir; à cet égard, il serait

intéressant de savoir si les scénarios établis en 1989 avaient fait l'objet d'une évaluation. Dans l'ensemble, ont fait observer deux participants, le Plan Bleu accordait, dans ses activités, une trop grande importance aux travaux thématiques de la CMDD; or l'on ne pouvait prévoir de quelle manière celle-ci allait évoluer et il convenait de rappeler que les CAR avaient été créés pour le PAM et non pour la CMDD. Le Centre devait aussi se garder de trop privilégier la collaboration avec les centres d'expertise de la rive Nord comme le CIHEAM, alors que des structures très valables existaient aussi au sud et à l'est de la région pour lesquelles une collaboration avec le PB serait l'occasion de renforcer leurs capacités. Les liens entre le Centre et les observatoires nationaux nécessitaient aussi d'être resserrés.

52. Répondant à ces premières observations, M. Benoit a indiqué que la coordination, la synergie et la complémentarité entre les CAR feraient l'objet d'une séance spécifique. La prospective n'était nullement sacrifiée aux autres activités puisqu'elle était mise en œuvre dans le cadre des PAC et que le nouveau rapport général sur l'environnement-développement, prévu pour 2003, allait proposer des scénarios à l'horizon 2025, en s'appuyant notamment sur les indicateurs et en procédant à une évaluation rétrospective des scénarios de 1989: il apparaissait déjà que certains de ces anciens scénarios s'étaient avérés réalistes et d'autres un peu moins.

53. Au sujet de la dichotomie PAM/CMDD faite par deux participants, le Secrétariat a rappelé que la CMDD avait été créée par le PAM et au sein du PAM, et que, dans ces conditions, travailler pour la CMDD était travailler pour le PAM. L'évolution future de la CMDD ne devrait pas beaucoup affecter les activités des Centres concernés, et notamment du CAR/PB, dans la mesure où l'analyse des relations environnement/développement nécessitait une prise en compte de la plupart des secteurs sociaux, économiques et environnementaux reconnus comme priorités du PAM; la CMDD offrait cependant un cadre de travail plus intéressant en raison de sa composition ouverte à la société civile et de sa méthode de travail.

54. Certains des thèmes traités par le PB ont fait l'objet d'observations spécifiques. Pour les données statistiques, il a été admis que le projet MEDSTAT-Environnement lancé dans le cadre du partenariat méditerranéen et confié au PB sous l'égide d'EUROSTAT avait représenté un effort considérable pour les douze pays partenaires de l'UE qui en étaient les bénéficiaires, mais le renforcement des capacités restait inégal selon les pays. Trois représentants ont regretté que leurs pays n'y aient pas été associés. Or, s'il était évident qu'EUROSTAT devait être le coordonnateur du projet, celui-ci avait été conçu pour développer les capacités des pays méditerranéens. La synergie entre MEDSTAT et les indicateurs pour le développement durable (IDD) était essentielle pour approfondir la question du développement durable. Ainsi, le Maroc avait-il créé des commissions IDD/Statistiques centrées sur l'environnement. Comment faire collaborer les deux programmes sur le long terme, c'était une question que le Centre devait envisager, éventuellement en mettant en place un réseau autour d'une approche holistique. Le représentant de la Grèce a pour sa part annoncé que son pays avait amorcé une initiative avec l'OCDE pour aider six pays des rives Sud et Est à développer des observatoires et des indicateurs environnementaux, avec un financement à hauteur de 140.000 euros par pays.

55. Le Directeur du PB s'est dit conscient des frustrations que pouvaient éprouver les pays non bénéficiaires du projet MEDSTAT car non associés au processus euromed. Cependant, des efforts étaient actuellement consentis pour élargir ce type d'activités à ces pays, notamment en les faisant participer à des sessions de formation. La synergie MEDSTAT-IDD était très importante et certains pays avaient déjà pris des mesures dans ce sens; le Plan Bleu s'efforçait d'inviter des agents des services statistiques et environnementaux aux mêmes sessions de formation de façon à favoriser les synergies.

56. Le thème du tourisme a retenu l'attention de plusieurs participants. Pouvaient-on, au bout de 10 ans, préciser quelle avait été la valeur ajoutée du travail accompli? Il s'agissait maintenant de développer des indicateurs concrets qui permettraient de mieux maîtriser les évolutions. Les activités avaient certes permis des échanges d'expériences entre les pays, mais on constatait, dans ce domaine aussi, des chevauchements. Enfin, la question de l'éco-tourisme n'avait pas

encore reçu la place qu'elle méritait et le Centre devrait être plus clair sur ce point, d'autant qu'un nouveau CAR était proposé par un pays pour cette question.

57. A propos des impacts du commerce sur l'environnement, enjeu de taille dans la région dans la perspective de la mise en place d'une zone de libre-échange euro-méditerranéenne à l'horizon 2010, un participant a regretté la lenteur des travaux sur ce thème, compte tenu des évolutions très rapides qui le caractérisaient, et l'on risquait de manquer le rendez-vous des grandes échéances. Les pays qui n'avaient pas signé d'accords d'association ne devaient pas être exclus de ce thème, ni des programmes et activités financées par l'UE, d'autant que les impacts risquaient d'être les plus sévères pour eux. A cet égard, la Commission européenne ne devait pas imposer de conditions à l'affectation des crédits aux différents pays et au PAM. Enfin, une notion connexe, qui était implicitement sous-jacente à nombre d'activités du Centre, se rapportait à la qualité de la vie: elle nécessiterait peut-être d'être mieux affichée et explicitée dans le programme, étant elle-même directement reliée à la pauvreté.

58. Le Secrétariat a fait observer que la pauvreté était un thème majeur du PNUD, de la Banque mondiale et d'autres institutions à vocation sociale, et que, dans ces conditions, il était douteux que le PAM ait les compétences suffisantes pour le traiter et a fortiori pour y apporter une valeur ajoutée.

59. Passant à l'examen du programme et des recommandations proposés pour le prochain exercice biennal, la réunion s'est interrogée sur le contenu de plusieurs des recommandations et a souhaité qu'elles soient reformulées de manière plus explicite et concrète et que, compte tenu de la diversité des contextes institutionnels des pays, elles soient axées davantage sur la fonction "observation" que sur la structure organisationnelle. Il a été suggéré également de recommander que la Commission européenne élargisse les priorités du SMAP au renforcement des capacités dans la fonction Observation de l'environnement-développement. Un représentant, appuyé par trois autres intervenants, a regretté l'absence de recommandations sur les activités de prospective qui devaient pourtant constituer un socle permanent des activités du PB. A ce propos, le même représentant a mis en doute la possibilité de rédiger un tel rapport collectivement, avec des contributions réparties entre plusieurs pays, ce qui risquait de nuire à son homogénéité. Il serait plus pertinent de centrer les efforts sur des messages "percutants". Enfin, deux participants ont proposé que soit insérée une recommandation invitant les Parties contractantes à créer des observatoires locaux de l'environnement-développement.

60. Le Directeur du CAR/PB a déclaré qu'il serait tenu compte de toutes les observations pertinentes qui venaient d'être faites au sujet des recommandations. S'il appuyait totalement la proposition concernant le SMAP, cela ne pouvait relever du Secrétariat mais des Parties contractantes elles-mêmes. Au sujet du rapport environnement-développement, il a indiqué que l'exercice comportait bien des rapports simultanés des pays mais que le rapport régional ne se bornerait pas à en faire une compilation; les rapports nationaux serviraient à enrichir le rapport régional par des encadrés et des illustrations.

61. Répondant à un délégué qui sollicitait des éclaircissements sur la structure des dépenses respectives des deux Centres PAP et PB et constatait entre eux un déséquilibre marqué salaires/activités, le Directeur du CAR/PB et le Coordonnateur adjoint ont indiqué que cela tenait en partie à l'écart du coût salarial entre les deux pays hôtes mais surtout au choix du PB de privilégier un travail en régie permettant de capitaliser une expertise interne nécessaire au bon exercice de son mandat d'observation permanente sur le long terme, alors que le PAP avait opté pour le moment pour une équipe permanente minimale et travaillait beaucoup plus avec des consultants externes. M. Benoit a précisé, chiffres à l'appui, qu'il y avait eu un doublement des activités PB ces dernières années avec un effectif permanent relativement constant et qu'il convenait aussi de faire entrer dans l'analyse la capacité du Centre à mobiliser, au profit du PAM, des fonds externes qui représentaient plus de la moitié de son budget et du personnel mis à disposition gratuitement par le pays hôte.

62. Suite à la présentation par M. Henri Smets des premiers résultats provisoires de l'évaluation en cours du PB, M. Benoit en a tiré les principales conclusions pour l'évolution à moyen terme et invité les participants à faire part de leurs commentaires sur les propositions correspondantes résumées dans le rapport d'activité.

63. Un représentant a formulé le souhait que ce type d'évaluation s'inscrive dans un cadre plus global d'évaluation du PAM et de ses Centres, car nombre des conclusions qui venaient d'être énoncées s'appliqueraient utilement à d'autres Centres; aussi proposait-il qu'une plus grande coordination s'instaure entre les Centres et avec les autres organisations dans les domaines abordés; il serait par exemple possible d'appliquer l'ensemble des recommandations à un seul thème avant de les généraliser, ce qui permettrait d'en tester la faisabilité. Selon d'autres participants, le même évaluateur pourrait être utilisé à l'avenir pour tous les Centres afin d'éviter les distorsions liées aux personnes, et des indicateurs de performance devraient être définis pour évaluer les activités des Centres. Un autre intervenant a estimé que le PAP et le PB, devraient, pour la mise en œuvre de leurs recommandations, suivre la démarche adoptée par le MED POL pour le PAS et qui avait consisté à faire appel au FEM.

64. Le Coordonnateur adjoint a rappelé que le Projet FEM pour la mise en œuvre du PAS concernait un éventail restreint d'activités très spécifiques. On voyait mal comment une telle démarche pourrait s'appliquer à des thèmes aussi vastes que l'eau et le tourisme. Par contre, celle qui consistait à soumettre un projet comme "MedProCoast" pour financement par MEDA/SMAP semblait parfaitement indiquée. Enfin, un participant s'étant interrogé sur les conditions d'accès aux rapports d'évaluation, M. Hoballah a assuré la réunion qu'aucun mandat ne serait finalisé sans une validation desdits rapports qui seraient transmis, pour observations, aux PFN; les évaluateurs avaient précisément été invités à la présente réunion pour élargir la base de consultation. Enfin, il a indiqué qu'une évaluation globale du PAM était à l'étude, qu'elle devrait bientôt concerner tous les Centres et programmes, et qu'elle serait conduite avec des méthodologies et critères communs.

65. A ce propos, l'évaluateur a invité instamment tous les pays à répondre au questionnaire confidentiel qui leur avait été adressé pour compléter l'évaluation. Compte tenu des fonds limités disponibles, seulement sept pays avaient pu être visités. Seuls quatre pays avaient répondu à ce jour au questionnaire. Il ressortait des avis obtenus une convergence qui laissait supposer qu'ils étaient assez représentatifs. Mais l'avis des pays n'était qu'un des critères pris en compte, lesquels comprenaient aussi l'efficacité, la qualité des produits, la notoriété auprès des autres institutions, etc.

Point 9 de l'ordre du jour:

**Coopération et coordination entre les CAR:
questions thématiques**

66. Le Président a rappelé que, conformément à l'ordre du jour, la réunion revenait à des questions communes aux trois CAR, pour examiner d'abord leur coopération et leur coordination lors de leur participation aux PAC ou de leur travail sur des thèmes comme les indicateurs, l'information, l'eau, le tourisme, etc. Elle aurait ainsi l'occasion de réfléchir aux moyens de les améliorer, après avoir entendu chacun des trois CAR présenter ses propres conceptions et expérience de la coopération.

Présentation du CAR/PAP

67. M. Marko Prem, Directeur adjoint du CAR/PAP, a fait une présentation sur la coordination entre les CAR. Il a centré son exposé sur les projets PAC, la coopération sur la gestion des ressources en eau et la gestion urbaine, ainsi que sur le projet "MedProCoast" qui était soumis à l'UE. Il a souligné l'importance des PAC en tant qu'activité conjointe menée sous la coordination globale du PAP. Il a en outre avancé quelques propositions sur de nouveaux types de PAC dans l'avenir. Ces nouveaux PAC offrirait la possibilité d'étendre la zone de mise en œuvre à

l'ensemble du bassin hydrographique dans des pays, ainsi qu'une occasion de préparer des PAC sous-régionaux entre plusieurs pays et des PAC transfrontaliers. Qui plus est, la teneur du PAC s'étendrait à l'élaboration d'une stratégie ou d'une vision pour le bassin versant, suivie d'actions au niveau local. Puis il a expliqué les dispositions institutionnelles au niveau du Programme d'aménagement côtier afin de montrer les relations entre les CAR et l'Unité MED, et les mesures plus spécifiques de coordination au niveau de chaque projet. Il a formulé également certaines suggestions d'amélioration et a cité deux exemples du programme de travail proposé pour le prochain exercice biennal sur la gestion des ressources en eau et la gestion urbaine où les trois Centres étaient impliqués afin de montrer que les activités se complétaient et ne faisaient pas double emploi. En outre, il a présenté le projet conjoint "MedProCoast" (SMAP) comme un bon exemple de coordination en exposant la structure du partenariat et le schéma de gestion de ce projet.

68. Un représentant est revenu sur la question des activités de suivi, déjà abordée la veille, en proposant d'envisager la possibilité de réaliser à cet égard une étude de pré faisabilité. Il a ajouté qu'il serait très utile que les résultats des PAC puissent être affichés sur site web et téléchargés. Il a été souligné en outre que la responsabilité de la diffusion des réalisations et résultats des PAC achevés devait incomber au PAP puisqu'il assurait la coordination des projets.

69. Le Directeur du CAR/PAP a indiqué que le suivi des PAC restait une question qui n'avait encore trouvé de solution satisfaisante et qu'elle relevait de la responsabilité du pays hôte. L'idée d'une étude de pré faisabilité lui paraissait excellente. Le PAP, pour sa part, s'était constamment employé à améliorer la diffusion des résultats. Tous les rapports publiés étaient déjà sur site web et téléchargeables. S'agissant plus concrètement de la coopération entre les Centres, c'étaient le CAR/PAP, le CAR/PB et le CAR/ASP qui prenaient la part la plus déterminante aux PAC, mais d'autres, de création plus récente, intervenaient aussi, comme le CAR/TDE. La coopération dépendait également de l'implication des institutions nationales, et l'on enregistrait des améliorations dans ce domaine.

Présentation du CAR/PB

70. M^{me} Aline Comeau a, dans sa présentation faite pour le compte du PB, montré comment les CAR et programmes du PAM s'étaient associés sur l'activité "indicateurs". Ainsi avaient-ils contribué à la sélection du jeu commun des 130 indicateurs, à leur définition, et ils étaient sollicités actuellement afin d'aider à leur calcul.

71. Diverses vues ont été échangées sur les éléments qui venaient d'être communiqués. La logique de répartition des rôles, entre le PB et le PAP, tels que présentés pour les activités sur l'eau, était manifeste: au PB revenait de dresser un constat général sur les enjeux et de proposer des politiques, et au PAP de mettre en œuvre des actions concrètes sur le terrain. Le rôle de l'Unité MED dans la coordination entre les Centres n'était pas clairement spécifié, et il a été suggéré de remédier à cette lacune. De plus, le courant de l'information ne devait pas se faire uniquement des pays vers les Centres mais aussi en sens inverse. Il convenait aussi de rappeler la nécessité d'évaluer le rapport coût-efficacité des activités réalisées par les Centres, conformément à la décision des Parties contractantes en 1999.

72. Le Directeur du CAR/PB a estimé que la coopération et la coordination entre les Centres progressaient et que l'on s'efforçait de les améliorer. Par exemple, dans le domaine du tourisme, le PB avait contribué à l'établissement d'un constat partagé et à l'élaboration de propositions stratégiques nourries d'analyses régionales et d'expériences locales, tandis que le PAP avait promu dans les zones côtières des évaluations de la capacité d'accueil. Mais en dépit de ces efforts, il fallait encore aller de l'avant, y compris en organisant des réunions directes entre les CAR et l'Unité MED.

Présentation du CAR/TDE

73. M. Cannizzaro, Directeur du CAR/TDE, a fait état de la coopération que son Centre avait instaurée avec le CAR/PAP, le CAR/PB et le CAR/ASP en prenant part activement, depuis 1996, à la réalisation de trois PAC achevés (Fuka-Matrouh, Sfax et Israël) et d'un autre en cours de lancement (Liban), dans le but de fournir des données et des méthodologies à utiliser dans le processus de gestion intégrée. Sa coopération avec les deux autres Centres s'était étendue au travail sur les indicateurs par le biais d'un document sur l'aide apportée par la télédétection dans ce domaine. En outre, le CAR/TDE avait participé avec le PB et le PAP à la rédaction de trois propositions soumises pour financement au programme SMAP et au programme LIFE-Pays tiers. Ainsi, progressivement, le Centre avait-il pu confirmer son rôle et son ancrage au sein du PAM.

74. A la suite de cette présentation, plusieurs participants sont intervenus pour rappeler que la collecte et la diffusion des données étaient d'une importance extrême et que, désormais, "une information non disponible sur le Net était une non-information". Le CAR/TDE avait un rôle essentiel à jouer. Un autre participant a rappelé que le CAR/ASP avait signé un mémorandum d'accord avec des centres internationaux homologues et que le Centre de Palerme pourrait faire de même. M. Cannizzaro a indiqué que le rôle du CAR/TDE était, entre autres, d'ajouter une valeur méditerranéenne.

75. Le Secrétariat, répondant à deux participants qui estimaient que les véritables synergies entre les CAR et leurs modalités n'avaient pas été suffisamment mises en relief, a indiqué que l'on pouvait, au stade actuel citer quelques exemples concrets de coopération: l'organisation de la présente réunion, qui n'avait pas été une tâche facile, mais avait permis d'aplanir le terrain pour un renforcement des liens entre les Centres; la préparation du programme "MedProCoast" pour lequel chaque Centre avait voulu au début prendre la direction, le PAM ayant finalement décidé de confier ce rôle au CAR/PAP en tant que Centre spécialisé dans la GIZC; enfin les PAC où tous les CAR étaient impliqués, la coordination globale étant assurée par le PAP sous la supervision du PAM. Ces exemples montraient combien l'on avait appris à résoudre les conflits.

Point 10 de l'ordre du jour:

Coopération des CAR avec les grands groupes et avec les partenaires régionaux internationaux

76. Chacun des trois CAR a présenté brièvement sa coopération avec les partenaires internationaux et régionaux, dont les listes respectives figurent à l'annexe III.

77. Un bref débat s'est tenu où certains participants ont relevé un déficit de coopération avec des organisations internationales très importantes de la Méditerranée orientale dont les champs d'activité recouvraient plus ou moins ceux des trois CAR: ACSAD, ICARDA, URBAMA, Ligue arabe, etc. L'importance de la coopération avec les programmes des mers régionales ainsi qu'avec les institutions régionales des Nations Unies a été soulignée. Par ailleurs, un représentant a fait observer que le réseau MEDIAS offrait beaucoup de potentialités de synergie avec les Centres du PAM, et une coopération s'était déjà instaurée avec le PB. L'accent a été également mis sur les initiatives sous-régionales qui étaient porteuses de riches opportunités. Enfin, il a été demandé au PAM de préparer des accords de coopération avec les institutions régionales concernées.

78. En réponse aux divers commentaires, le Secrétariat a précisé que le PAM et ses multiples composantes coopéraient avec bien davantage d'institutions et que la liste présentée n'était pas exhaustive. Dans ce contexte, le PAM coopérait plus ou moins étroitement avec plusieurs programmes des mers régionales qui cherchaient à s'inspirer et à bénéficier de son expérience et de son expertise, ainsi qu'avec les Bureaux régionaux du PNUE et les Commissions économiques des Nations Unies concernées par la Méditerranée. A cet égard, le Secrétariat a fait remarquer que le PAM était étroitement associé au processus de préparation du rapport GEO III du PNUE et du rapport pour le Sommet mondial sur le développement durable en 2002. Par ailleurs, un

mémorandum d'accord avait déjà été signé avec le CEDARE et la Ligue des Etats arabes, un mémorandum était en cours de préparation avec l'AEE, et il serait souhaitable d'étendre ces initiatives à d'autres institutions afin de renforcer la coopération et la synergie de manière systématique pour l'intérêt de tous.

79. Un représentant a réitéré sa préoccupation concernant l'attention limitée accordée à certains des pays qui ne sont pas inclus dans le partenariat euro-méditerranéen. Plusieurs participants ont insisté sur la nécessité d'accorder plus d'attention aux questions de sensibilisation et de participation du public à toutes les activités du PAM, en tenant compte dans la mesure du possible des principes de la Convention d'Arhus.

80. Plusieurs délégations ont souhaité avoir plus de documents traduits en langue arabe et ont exprimé leur insatisfaction à l'égard de l'utilisation limitée de cette langue pendant les réunions du PAM.

Point 11 de l'ordre du jour: **Adoption du rapport de la réunion**

81. Aux participants ont été distribués le projet de rapport de la réunion et les propositions de recommandations et de programme d'activités pour la période biennale 2002-2003 établies par les trois CAR. Il a été décidé que seulement les recommandations et les activités proposées seraient discutées et amendées lors de la réunion et que les suggestions et remarques sur le projet de rapport seraient communiquées au PAP/CAR par écrit, le 30 juin 2001 au plus tard.

82. Les propositions de recommandations et de programmes d'activités, présentées par le CAR/PB, le CAR/PAP et le CAR/TDE et adoptées par les participants, sont reproduites dans les annexes IV, V et VI respectivement.

Point 12 de l'ordre du jour: **Clôture de la réunion**

83. Le Coordonateur adjoint au PAM a pris la parole pour remercier les participants pour leur contribution aux délibérations de la réunion. Il a assuré que les résultats et les recommandations de la réunion seraient dûment pris en compte lors de la préparation des documents pour la prochaine réunion des points focaux nationaux du PAM.

84. Après avoir remercié les participants, les organisateurs et les interprètes pour leur contribution au bon déroulement des travaux de la réunion, le président a déclaré la réunion close le 16 juin 2001 à 13h00.

ANNEXE I

Liste des participants

ALBANIA / ALBANIE

Ms Alma BAKO

Environmental Director
Impact Assessment Directorate
National Environmental Agency
Blvd. "Zhan D'Ark", No 2
Tirana
Tel: +355 43 70422
Fax: +355 43 65229
E-mail: cep@cep.tirana.al
E-mail: albnea@albnet.net

BOSNIA & HERZEGOVINA BOSNIE-HERZEGOVINE

Ms Selma CENGIC

Researcher
Ministry of Physical Planning and Environment
Hydro Engineering Institute
Stjepana Tomica 1
Sarajevo
Tel./Fax: +387 71 207949
E-mail: mapbh@bih.net.ba
E-mail: scengic@utic.net.ba

CROATIA / CROATIE

Mr. Nenad MIKULIC

Head of Environmental Impact Assessment
Tel:+ 385 1 6106558
Fax: +385 1 6118388
E-mail: nenad.mikulic@duzo.tel.hr

Ms Monica TRSIC

Project Coordinator Sectoral Analysis and
Strategic Planning Department

Ministry of Environment Protection and
Physical Planning
20, Republike Austrije
10000 Zagreb,
Fax: +3851 6106566
Tel: +385 1 6112073
E-mail: monica.trsic@hi.hinet.hr

CYPRUS / CHYPRE

Mr. Nikos GEORGIADES

Director for Environment
Tel: +357 2 303883
Fax: +357 2 774945
E-mail: rocperiv@cytanet.com.cy

Mr. Nicos SIAMARIAS

Assistant Forest Officer
Natural Resources Information and Remote
Sensing Centre

Ministry of Agriculture, Natural Resources and
Environment
Ayios Andreas
1411 Nicosia
Tel. + 357 2 805535
Fax. + 357 2 780428
E-mail Survey@cytanet.com.cy

EUROPEAN COMMISSION / COMMISSION EUROPEENNE

M. Alessandro CURATOLO

Administrateur Principal
DG XI-A
Commission Européenne
200, rue de la Loi
B-1049 Bruxelles
Belgique
Tel: +32 2 2990340
Fax: +32 2 2969557
E-mail: Alessandro.curatolo@cec.eu.int

EGYPT / EGYPTE

Mr. Ahmed ABUL-AZM

Head, Environmental Management Sector
Egyptian Environmental Affairs Agency
Cabinet of Ministers (EEAA)
30, Misr Helwan El-Zyrae Road
P.O. Box 11728
Maadi - Cairo
Tel: +20 2 5256452
Fax: +20 2 5256415
E-mail: egprof@hotmail.com

Mr. Ali NASSER HASSAN

Head, Division of Environmental Studies and
Land Use
National Authority for Remote Sensing and
Space Sciences (NARSS)
23, Joseph Broz Tito St., El- Nozha El-Gedida
P.O. Box 1564 Alf-Maskan, Heliopolis
Cairo
Tel. +202 2964391-92
Fax: +202 2964385
E-mail: Alihassan_eg@yahoo.com

FRANCE / FRANCE

Mr. Gérard BEGNI

Deputy Director
MEDIAS FRANCE – CNES
BPI 2102, 18, Av. Belin
31401 Toulouse
Cedex 1
Tel: +33 5 61282667
Fax: + 33 5 61282905
E-mail: begni@medias.cnes.fr

Mr. Thierry LAVOUX

Head of Department
Istitute Français de l'Environnement (IFEN)
61 Bd Alexandre Martin, Orléans
Cedex 1
Tel : +33 2 38797878
Fax : +33 2 38797870
E-mail : thierry.lavoux@ifen.fr

GREECE / GRECE

Mr. Alexander LASCARATOS

MAP Focal Point
Department of Applied Physics University of
Athens (buildings-PHYS-V)
Panepistimioupolis
15784 Athens
Tel: + 30 1 72766839 – 7276933
Fax: + 30 1 7295281
E-mail: alasc@oc.phys.uoa.gr

ISRAEL / ISRAEL

Mr. Josef GAMLIELI

Coordinator for Sustainable Development,
Planning Department
Ministry of the Environment,
P.O.Box 34033, Kanfei Nesharim
St. # 5 (95464)
Jerusalem
Tel: +972-2-6553831
Fax: +972-2-6553853
E-mail: YosiG@environment.gov.il

Ms. Nurit SHTORCH

Head of E.I.A.
Haifa District Office
Ministry of the Environment
2 Hori St.
Haifa 33045
Tel: +972-4-8679291
E-mail: nurits@environment.gov.il

ITALY / ITALIE

Ms. Rita CALICCHIA

Dipartimento Stato dell'Ambiente, Controlli e
Sistemi Informativi
Agenzia Nazionale per la Protezione
dell'Ambiente (ANPA)
Via Vitaliano Brancati, 48
00144 Roma
Tel:+ 39 06 50072989
Fax: + 39 06 50072218
E-mail: calicchia@anpa.it

Ms Maria DALLA COSTA

Head, International Affairs Unit
Agenzia Nazionale per la Protezione
dell'Ambiente (ANPA)
Via Vitaliano Brancati, 48
00144 Roma
Tel:+ 39 06 50072160
Fax:+ 39 06 50072834
E-mail: dallacosta@anpa.it

Mr. Giuliano FIERRO

Dipartimento Scienze della Terra
Università di Genova
Corso Europa 26
16132 Genova
Tel: +39 10 3538270
Fax: +39 10 500794
E-mail: comett@dispteris.unige.it

LEBANON / LIBAN

Ms. Lamia CHAMAS

Acting Head of Service of Nature Conservation
Ministry of Environment
P.O. Box 70-1091
1079 Antélias
Beirut
Tel: +961 4 522222
Fax: +961 4 524555
E-mail: lchamas@moe.gov.lb

Mr. Mohamad KHAWLIE

Director
National Centre for Remote Sensing
(National Council for Scientific Research)
Beirut
Tel: +961 4 409846/5
Fax: + 961 4 409847
E-mail: mkhawlie@cnsr.edu.lb

LIBYA / LIBYE

Mr. E.F. EHTUISH

Director Environmental General Authority
(EGA)
Tel: +218 21 4840045
Fax: +218 21 4839991
E-mail: ega@egalibya.org

Mr. Yousef I. EL-MEHRİK

Environment General Authority (EGA)
Al-Ghiran
P.O. Box 3545
Tripoli
Tel: +218 21 4840045
Fax: +218 21 4839991
E-mail: ega@egalibya.org
E-mail: yelmehrik@hotmail.com

MALTA / MALTE

Mr. Louis VELLA

Chief Scientific Officer
Ministry for the Environment
Environment Protection Department
Korradino
Tel: +356 660060
Fax: +356 667779
E-mail: lovella@waldonet.net.mt
E-mail: admin@environment.gov.mt

MOROCCO / MAROC

M. Mourad AMIL

Chef de Division
Observatoire National de l'Environnement
Ministère de l'Aménagement du Territoire de
l'Urbanisme, de l'Habitat et de
l'Environnement (Department de
l'Environnement)
36, avenue Al Abtal
Agdal - Rabat
Tel: +212 37 681001
Fax: +212 37 770873
E-mail: done@minenv.gov.ma
E-mail : mouradamil@hotmail.com

Ms Meryem BEN MEHREZ

Head Royal Centre for Remote Sensing
International Relations Department
CRTS 16bis, Av. De France
Rabat
Tel. + 212/37/770611
Fax: +212 37 776300
E-mail: benmehrez@crts.gov.ma

SLOVENIA / SLOVENIE

Mr. Mitja BRICELJ

Counsellor to the Government
Ministry of Environment and Spatial Planning
Dunajska 48
1000 Ljubljana
Tel: +386 1 4787384
Fax: +386 1 4787420
E-mail: mitja.bricelj@gov.si

SPAIN / ESPAGNE

Mr. Antonio AROZARENA VILLAR

Head Remote Sensing Unit
Instituto Geografico Nacional
C/General Ibanez de Ibero, 3
28003 Madrid
Tel: +34 91 5979575
Fax: +34 91 5979770
E-mail: aarozarena@mfom.es

Mr. Adrian VECINO VARELA

Subdireccion General de Cooperacion
Institucional y Politicas Sectoriales
Ministerio de Medio Ambiente
Plaza San Juan de la Cruz
28071 Madrid
Tel: +34 91 597 6732
Fax: +34 91 597 5980
E-mail: adrian.vecino@sgcips.mma.es

SYRIA / SYRIE

Eng. Othaina AL-JUNDI

Director of Tourism
Minister of State for the Environmental Affairs
P.O.Box 3773
Damascus
Tel: +963 11 4447608
Fax: +963 11 3335645
E-mail: env-min@net.sy

Eng. Shata AL-NOUQARI

Head of working groups in the central region of
Syria
Ministry of State for the Environmental Affairs
Homs Branch
Tolyani Street
P.O. Box 3773
Damascus
Tel: +963 31 510593
Fax: +963 31 510334

TUNISIA / TUNISIE

Mr. Nabil BEN KHATRA

Ingénieur à l'Observatoire du Littoral
Agence de Protection et d'Aménagement du
Littoral (APAL)
2 Rue Mohamed Rachid Ridha
1080 Tunis
Tel : + 216 1 840177
E-mail: bkt_nab@yahoo.com

Mr. Salah DHIBI

Head of Department
Centre National de Télédétection (CNT)
Rue de la Marsa
1080 Tunis Cedex
Tel: +216 1 761333
Fax: +216 1 760890
E-mail: cnt.dg@cnt.nat.tn

Mr. Samir MEDDEB

Directeur de l'Observatoire Tunisien de
l'Environnement pour le Développement
durable (OTED)
Agence Nationale de Protection de
l'Environnement
12 Rue du Cameroun
Tunis 1080
Tel. 216 1 845479
Fax 216 1 848069
E-mail: anpe.boc@anpe.nat.tn

TURKEY / TURQUIE

Mr. Asim ACIKEL

Environmental Expert
Ministry of the Environment, Foreign Relations
Department
Eskisehir Yolu 8 km
06530 Ankara
Tel: +90 312 2851705
Fax: +90 312 2853739
E-mail: asimacikel@hotmail.com

**UNITED NATIONS ENVIRONMENT
PROGRAMME / MEDITERRANEAN ACTION
PLAN (UNEP/MAP)
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR
L'ENVIRONNEMENT / PLAN D'ACTION
POUR LA MEDITERRANEE (PNUE/PAM)**

Mr. Arab HOBALLAH

Deputy Coordinator
Tel : 301 7273126
E-mail: hoballah@unepmap.gr

Mr. Gerard PIERRAT

Report Writer
Email: pierragr@ath.forthnet.gr

Ms Irene CAVOURA

Secretary
Tel: +301 7273117
E-mail: rcavoura@unepmap.gr

United Nations Environment Programme
Mediterranean Action Plan (MAP)
Coordinating Unit
48, Vassileos Konstantinou
116 35 Athens
Tel : 301 7273100
Fax: 301 7253196-7
E-mail: unepmedu@unepmap.gr
<http://www.unepmap.org>

**BLUE PLAN / REGIONAL ACTIVITY
CENTRE (BP/RAC)
CENTRE D'ACTIVITES REGIONALES /
PLAN BLEU (CAR/PB)**

Mr. Guillaume BENOIT

Director
E-mail: gbenoit@planbleu.org

Mrs Aline COMEAU

Scientific Director
E-mail: acomeau@planbleu.org

Mrs Elizabeth COUDERT

Programme Officer
Prospective and Regional Development
E-mail: coudert@planbleu.org

Mr. Vito CISTULLI

Economist
E-mail: vcistulli@planbleu.org

Mrs Brigitte FEVRIER

Secretary
E-mail: bfevrier@planbleu.org

Mr. Henri SMETS

Directeur Smets, Pèrier et Associès
89 Av. J.P. Carsoel
Bruxelles 1180 Belgium
Consultant
E-mail: henri@smets.com

Regional Activity Centre for the Blue Plan
(BP/RAC)

15, rue Ludwig Van Beethoven
Sophia Antipolis
06560 Valbonne
France

Tel : 33/4/92387133 -130

Fax: 33/4/92387131

E-mail: planbleu@planbleu.org

<http://www.planbleu.org>

**ENVIRONMENT REMOTE SENSING /
REGIONAL ACTIVITY CENTRE (ERS/RAC)
CENTRE D'ACTIVITES REGIONALES POUR
LA TELEDETECTION DE
L'ENVIRONNEMENT (CAR/TDE)**

Mr. Giovanni CANNIZZARO

Director
Tel: +39 6 40793384
E-mail: giovanni_cannizzaro@telespazio.it
E-mail: ctmrac@tin.it

Ms Sabina CARNEMOLLA

Project Coordinator
E-mail: Sabina.carnemolla@ctmnet.it

Ms Rossana PANTANO

Translator/Information Management
E-mail: rossana.pantano@ctmnet.it

Ms Monique VIEL

Scientific Coordinator
E-mail: monique.viel@ctmnet.it

Regional Activity Centre for Environment
Remote Sensing

via G. Giusti, 2

90144 Palermo

Italy

Tel:+ 39/091/342368

Fax: + 39/091/308512

E-mail: ctm.ersrac@ctmnet.it

<http://www.ctmnet.it>

**PRIORITY ACTIONS PROGRAMME /
REGIONAL ACTIVITY CENTRE (PAP/RAC)
CENTRE D'ACTIVITES REGIONALES /
PROGRAMME D' ACTIONS PRIORITAIRES
(CAR/PAP)**

Mr. Ivica TRUMBIC

Director

E mail: ivica.trumbic@ppa.tel.hr

Mr. Marko PREM

Deputy Director

E-mail: marko.prem@ppa.tel.hr

Mr. Aleksandar BJELICA

Financial officer

E mail: aleksandar.bjelica@ppa.tel.hr

Ms Zeljka SKARICIC

Assistant to projects

E-mail: Zeljka.Skaricic@ppa.tel.hr

Ms Alexandra HOLLAND

External Evaluator for PAP

Posford Duvivier Environment Rightwell House

30 COOP ERS YD Newark Notts NG24 4

UK

Tel: +44 1636 612269

Fax: +44 1636 612269

E-mail: hollandczm@aol.com

Priority Actions Programme
Regional Activity Centre (PAP/RAC)
Kraj Sv. Ivana 11
21000 Split
CROATIA
Tel: +385 21 34 34 99
Fax: +385 21 36 16 77
E-mail: pap@gradst.hr
<http://www.pap-thecoastcentre.org>

ANNEXE II

Ordre du jour

SÉANCES	MARDI 12 JUIN	MERCREDI 13 JUIN	JEUDI 14 JUIN	VENDREDI 15 JUIN	SAMEDI 16 JUIN
9h00-11h00	<u>Inscription</u> <u>Ouverture de la réunion</u> <u>Élection du Bureau</u> <u>Questions générales:</u> Objectifs de la réunion, organisation et résultats escomptés <u>Questions générales des CAR:</u> antécédents, mandat et structure	<u>CAR/PAP:</u> Rapport d'avancement et évaluation, présentation et débat	<u>CAR/PB:</u> Rapport d'avancement: réalisations et évaluation, présentation et débat	<u>Questions communes:</u> Coopération et coordination entre les CAR Questions thématiques (PAC, indicateurs, information, etc.) Débat général sur les moyens d'améliorer la coopération et la coordination	Examen et adoption des rapports du CAR/TDE, CAR/PAP et du CAR/PB (résumé de propositions et conclusions)
11h00-11h30	Pause café				
11h30-13h0	<u>Questions générales des CAR</u> (suite) Débat général	<u>CAR/PAP:</u> (suite) Programme du prochain exercice biennal, présentation, débat	<u>CAR/PB:</u> (suite) Programme du prochain exercice biennal, débat	Coopération des CAR avec les grands groupes et les partenaires régionaux et internationaux	Examen et adoption du rapport sur les questions communes et la coopération Clôture de la réunion
13h00-14h30	Pause déjeuner				
14.30 - 16.00	<u>CAR/TDE:</u> Rapport d'avancement: réalisations et évaluation, programme du prochain exercice biennal et perspectives pour le CAR	<u>CAR/PAP:</u> (suite) Évaluation et perspectives, présentation et débat	<u>CAR/BP:</u> (suite) Évaluation et perspectives, présentation et débat	<i>Après midi libre (Préparation des rapports par le Secrétariat)</i>	
16h00-16h30	Pause café				
16h30-18h30	<u>CAR/TDE:</u> (suite) Présentations, débat, propositions	<u>CAR/PAP:</u> (suite) Débat et propositions	<u>CAR/PB:</u> (suite) Débat et propositions		

ANNEXE III

Schémas de coopération des CAR avec les partenaires internationaux et régionaux




1. CAR/PB

ACTIVITÉ	PARTENAIRES INTERNATIONAUX	COMMENTAIRES
<i>Statistiques</i>	EUROSTAT (MEDSTAT)	PAM "utilisateur" reconnu officiel Synergies possibles (évolution MEDSTAT 2)
<i>Indicateurs, Observatoires, Rapport sur le développement durable</i>	CDD-NU/OCDE/PNUD/METAP (BM), (Grèce, IFEN ...) IPTS, AEE	Nombreuses coopérations passées et en cours
<i>Libre-échange</i>	PNUE, METAP (BM), CE (WWF, Amis de la Terre, ICTSD, Enda Maghreb)	Plusieurs contacts, possibilités de coopération renforcée
<i>Tourisme</i>	OMT/PNUE/CE	Intérêt de la réflexion méditerranéenne. Coopérations diverses. Possibilité de coopération renforcée
<i>Agriculture, Dev. Rural (forêts, sols)</i>	CIHEAM, FAO, OSS, (AIFM), Sylva Mediterranea	Intérêt de développer le partenariat PAM/CIHEAM
<i>Eau</i>	GWP/MEDTAC : (IME, CIHEAM, CEDARE, RME, MIO-ESCSDE? MEDWET) (SEMIDE...)	Réseau de réseaux soutenu par le GWP. Réalisations méditerranéennes
<i>Villes</i>	(MEDCITÉS, Enda Maghreb)	
<i>Déchets</i>	CEDARE	
<i>Communication</i>	ONGs	

2. CAR/PAP

PAP/RAC and IGOs/NGOs



PROJECTS 1994 - 2001

<u>PROJECT</u>	<u>IGO</u>	<u>NGO</u>
ICAM/GIS training	UNITAR	
ICAM Assessment	WB	
Workshop on Industrial component in ICAM	UNIDO	
Workshop on Demoprogramme on ICAM	EUCC	
Good practices guide on ICAM	EU	
ICAM Guidelines	UNEP	
ICARM Guidelines	UNEP	
ICARM Workshop	UNEP	
Cetina River Profile	UNEP	
Introduction of SEA in the Mediterranean	EU	
SAP Project	GEF	
Guidelines for rehabilitation of historical settlements	ICCROM	
CAMP Albania	WB	

Joint Meeting of PAP/PIERS National Focal Points / Palermo, June 12-16, 2001

PAP/RAC and IGOs/NGOs

PROJECTS 1994 - 2001




<u>PROJECT</u>	<u>IGO</u>	<u>NGO</u>
MCSD: Sustainable coastal management		MedForum
Medcities		
MCSD: Urban management and sust. dev.		Medcities
Water management guidelines		IME
Soil erosion guidelines on mapping	FAO	
Capacity building for soil erosion management	EU, FAO	
Soil erosion and desertification guidelines	FAO	
National reports on soil erosion	FAO	
Environmental aspects of aquaculture	MEDRAP	
Karst Biodiversity in Croatia	GEF, WB	

Joint Meeting of PAP/PIERS National Focal Points / Palermo, June 12-16, 2001

PAP/RAC and IGOs/NGOs

FUTURE PROJECTS

<u>PROJECT</u>	<u>IGO</u>	<u>NGO</u>
MedProCoast (with BP and ERS)	EU	Medcoast
Life-Third Countries on Forest Fires Man.(ERS)	EU	
Soil erosion sub-regional project	GEF, FAO	
SMAP project on tourism (with BP)	EU	
Life-Third Countries on Soil (with ERS)	EU	
Cetina River Second Phase	GEF, UNEP	
MED Coastal Management Clearing House	EU	EUCC

Joint Meeting of PAP/BPIERS National Focal Points / Palermo, June 12-16, 2001

3. CAR/TDE



ERS/RAC



UNEP /MAP

Cooperation with the following main regional and international partners:

- EU (GMES, JRC, EUMEDIS, EUROSTAT, DGs)
- UN Agencies: FAO, UNIDO
- MEDIAS-F; CEDARE
- European Space Agency, National Space Agencies
- NASA
- GDIN
- WWF

ANNEXE IV

CAR/PB: Proposition de recommandations et de programme d'activités pour la période biennale 2002-2003

1. Observation et prospective de l'environnement et du développement

a) Recommandations adressées aux Parties contractantes

- Inviter les Parties contractantes:

- à renforcer les activités concernant les indicateurs pour le développement durable, en améliorant, grâce à une meilleure mobilisation des différentes institutions concernées, le niveau de collecte des données et leur analyse, ceci, notamment au niveau des régions côtières ;
- à renforcer les capacités pour l'observation et la prospective de l'environnement et du développement en créant ou confortant des observatoires nationaux du développement durable ou systèmes équivalents dotés de sites WEB et en promouvant, en tant que de besoin, la mise en place d'observatoires locaux ;
- à développer la production d'analyses et de rapports sur l'environnement et le développement durable aux échelles côtière, nationale et régionale, pour accroître la prise de conscience sur les problèmes de durabilité actuels et à venir, montrer les voies de progrès possibles et aider la réflexion sur la nécessaire évolution des politiques publiques ;
- à consolider et pérenniser les synergies entre services statistiques et de l'environnement par des accords appropriés avec la mise à disposition de ressources adéquates ;
- à la mobilisation d'institutions et de personnes qualifiées pour contribuer à l'élaboration du rapport régional "environnement et développement".
- à adopter et mettre en œuvre les propositions sur le libre-échange et l'environnement dans le contexte euro-méditerranéen issues de la CMDDD et à mobiliser, à cet effet, l'expertise du CAR/PB de façon appropriée.
- à proposer l'élargissement des priorités d'action du SMAP par l'adjonction d'un volet horizontal visant à renforcer les capacités des pays dans les domaines de:
 - ◆ l'économie de l'environnement,
 - ◆ l'observation du développement durable,
 - ◆ le suivi des impacts environnementaux et territoriaux du libre-échange,
 - ◆ la réalisation de rapports sur le développement durable,
 - ◆ la mise en place de stratégies ainsi que d'outils institutionnels et économiques appropriés.

b) Recommandations adressées au Secrétariat

- Inviter le Secrétariat (CAR/PB avec la contribution des autres composantes du PAM):
 - à poursuivre les activités sur les indicateurs et à soumettre à la prochaine réunion des Parties contractantes un projet de rapport régional sur l'environnement et le développement en Méditerranée comprenant une analyse rétrospective et prospective des grandes évolutions. A cet effet, le Secrétariat conduira des missions d'appui dans les pays et organisera un atelier régional ; il renforcera son rôle d'animateur du réseau des observatoires nationaux (ou équivalents) et de plateforme régionale d'information sur le développement et l'environnement en utilisant notamment le réseau Internet ;
 - à poursuivre les efforts de renforcement des capacités des pays dans le domaine des statistiques environnementales (formations et missions d'appui, publications de compendiums statistiques, organisation d'un atelier méditerranéen). A cet effet, le Secrétariat est invité à poursuivre la mise en œuvre du programme Medstat-Environnement et à élargir les formations et l'atelier régional à des experts des pays du Sud et de l'Est actuellement non bénéficiaires de ce projet ;
 - à contribuer au suivi des activités sur le thème "libre-échange et environnement" en synergie avec d'autres initiatives internationales, notamment celles de la Communauté européenne ;
 - à renforcer ses efforts de communication (mise à jour régulière du Site Web, réalisation de notes brèves en deux langues, diffusion plus large dans les pays), et son rôle de formation et de forum de réflexion et d'échanges sur les perspectives méditerranéennes et le développement durable.
- Inviter le Secrétariat (MEDU) à définir les termes d'un accord de coopération avec les institutions européennes concernées (Eurostat et AEE) pour favoriser les synergies avec le PAM (mise à disposition des informations, évolution des programmes Medstat, contribution aux analyses environnement et développement du PAM ...).

2. Problématiques de développement durable faisant l'objet de travaux spécifiques

2.1. Tourisme et développement durable

a) Recommandations adressées aux Parties contractantes

- Inviter les Parties contractantes à renforcer la mise en œuvre des recommandations qu'elles ont adoptées sur le tourisme et le développement durable, en tenant compte de l'enquête menée par le PAM sur leur mise en œuvre.

b) Recommandations adressées au Secrétariat

- Inviter le Secrétariat (CAR/PB) à contribuer à cette mise en œuvre, notamment en poursuivant:
 - la collecte d'informations et les analyses sur les relations entre tourisme et développement durable, en utilisant des méthodologies assurant des données comparables,
 - la promotion du tourisme alternatif,
 - la promotion de l'usage des indicateurs aux différentes échelles,
 - les études relatives aux outils économiques et à l'approfondissement de la coopération régionale et en organisant un atelier régional d'experts.

2.2. Villes et environnement urbain

- a) Recommandations adressées aux Parties contractantes
- Inviter les Parties contractantes à adopter et mettre en œuvre les propositions de la CMDD relatives à la gestion urbaine et au développement durable et à mobiliser à cet effet les expertises des CAR PAP et PB de façon appropriée.
- b) Recommandations adressées au Secrétariat
- Inviter le Secrétariat (CAR/PB) à publier et diffuser les travaux réalisés sur l'urbanisation et les villes et à poursuivre le travail d'analyse stratégique dans le domaine des déchets solides (études et atelier d'échanges d'expériences).

2.3. Développement rural et ressources naturelles

- a) Recommandations adressées aux Parties contractantes
- Inviter les Parties contractantes à donner une suite plus effective aux recommandations adoptées sur la gestion de la demande en eau, dresser un premier bilan des efforts engagés et des difficultés à surmonter et contribuer à la réflexion régionale sur les voies et conditions d'un développement agricole et rural plus durable.
- b) Recommandations adressées au Secrétariat
- Inviter le Secrétariat (CAR/PB)
 - à aider les Parties contractantes à suivre la mise en œuvre des recommandations sur la gestion de la demande en eau par l'organisation d'un forum régional, l'envoi de questionnaires et l'approfondissement d'études de cas.
 - à poursuivre la collecte d'informations sur les conditions d'un développement rural plus durable intégrant les objectifs de conservation et de gestion des sols, des espaces boisés et de la biodiversité terrestre par l'approfondissement d'études de cas et l'organisation d'une réunion d'experts.
 - à conduire ces deux activités en synergie avec les réseaux spécialisés existants (GWP Med, CIHEAM, ...) et à consolider cette coopération régionale au profit des orientations arrêtées par les Parties Contractantes.

3. Contribution du Plan Bleu à la gestion durable des régions côtières

- a) Recommandations adressées aux Parties contractantes
- Inviter les Parties contractantes à développer les approches systémiques et prospectives (mise en œuvre d'analyses de durabilité) à partir d'un choix d'indicateurs prioritaires sur les régions côtières, en collaboration avec le PAM (CAR/PB).
- b) Recommandations adressées au Secrétariat
- Inviter le Secrétariat (CAR/PB) à aider les autorités nationales et locales et autres acteurs à mieux anticiper les évolutions en développant les analyses de durabilité, notamment dans le cadre des PAC et en contribuant au renforcement des capacités et à la dissémination de ces méthodes.

4. Recommandations d'ordre général

- Inviter les Parties contractantes à assurer une meilleure diffusion des publications des CAR/PB, PAP et TDE en établissant des listes de diffusion d'institutions appropriées (et bibliothèques).
- Inviter les Parties contractantes à contribuer à la mise en œuvre et au suivi des recommandations issues de la CMDD.
- Inviter les Parties contractantes à promouvoir l'information, la sensibilisation et la participation du public, notamment en coopération avec les principaux groupes de la société civile.
- Inviter le Secrétariat (composantes du PAM) à mobiliser les financements extérieurs permettant d'aider à la mise en œuvre des activités décidées par les Parties contractantes, au profit notamment du renforcement des capacités aux échelles nationales et régionale.

ACTIVITES CAR/PB

GESTION DURABLE DES ZONES COTIERES

- Analyses systémiques et prospectives de durabilité : contribution aux PAC, diffusion de la méthodologie.

INTEGRATION ENVIRONNEMENT/DEVELOPPEMENT: OBSERVATION ET PROSPECTIVE

- Renforcement des capacités sur les statistiques environnementales, notamment dans le cadre du projet MEDSTAT : missions d'appui, formations, réalisation de compendiums, atelier régional ¹,
- Contribution au suivi des activités sur le libre-échange et environnement,
- Elaboration du projet de rapport environnement/développement avec poursuite des activités sur les indicateurs avec les pays : missions d'appui, analyses nationales et régionales, approfondissement du calcul des indicateurs dans les zones côtières, réunions du comité scientifique, atelier régional avec les observatoires nationaux ou systèmes équivalents, enrichissement du site Web ².

INTEGRATION ENVIRONNEMENT/DEVELOPPEMENT: ACTIVITES SPECIFIQUES

1. Tourisme et développement durable

- Collecte d'information à partir d'indicateurs, études sur les outils économiques et l'approfondissement de la coopération régionale, organisation d'un atelier régional ³
- Mise en œuvre du projet TANDEM ⁴.

2. Villes et environnement urbain

- Publication et diffusion des résultats des analyses sur urbanisation et villes
- Etudes et réunion d'experts sur les stratégies pour une gestion durable des déchets solides.

3. Développement rural et ressources naturelles

a) Eau

- Approfondissement d'études de cas, envoi de questionnaires aux pays, organisation d'un forum régional sur le suivi donné aux recommandations sur la gestion des demandes en eau (progrès et difficultés).

b) Durabilité du développement agricole et rural

- Etudes de cas et organisation d'une réunion d'experts pour élaborer un premier constat partagé.

DIVERS

- Réunion conjointe des Points focaux du CAR/PB, CAR/PAP et CAR/TDE.

¹ Activités qui pourraient être poursuivies en 2003 selon évolution du projet MEDSTAT (Medstat 2)

² Activités réduites si les projets MEDREP et MEDPROCOAST ne sont pas obtenus

³ Activités conduites si le projet TANDEM n'est pas obtenu

⁴ Si obtenu

ANNEXE V

CAR/PAP: Proposition de recommandations et de programme d'activités pour la période biennale 2002-2003

PREVENTION ET CONTROLE DE LA POLLUTION

a) Recommandations à l'intention des Parties contractantes

1. Accorder la priorité à la mise en œuvre des activités dans le cadre du Programme d'actions stratégique (PAS) financé par le FEM, particulièrement à des activités relatives à la durabilité à long terme du projet à obtenir par le biais de l'application d'instruments économiques appropriés.

b) Recommandations à l'intention du Secrétariat

1. Inviter le Secrétariat (PAP/CAR) à poursuivre la mise en œuvre de la composante du PAS relative à la durabilité et à contribuer à la création d'une plate-forme financière dans les pays éligibles en vue de réduire la pollution de la mer due à des activités menées à terre par le biais de la promotion de l'utilisation des instruments économiques les plus appropriés.

DEVELOPPEMENT DURABLE DES ZONES COTIERES

a) Recommandations à l'intention des Parties contractantes

1. Inviter les autorités concernées des Parties contractantes à renforcer la mise en œuvre des recommandations de la CMDD sur la gestion durable des régions littorales, en tenant compte des résultats du questionnaire envoyé par le PAM aux principaux détenteurs d'enjeux.
2. Soutenir les initiatives sous-régionales en matière de gestion durable des zones côtières, telles que l'Initiative des mers Adriatique et Ionienne, l'accord RAMOGE et autres. En outre, les pays sont invités à préparer et/ou mettre à jour leurs stratégies nationales de gestion des zones côtières en tenant compte des directives pour la GIZC élaborées par le PAP.
3. Adopter et/ou améliorer les législations nationales relatives à la gestion durable des zones côtières, en tenant compte des travaux déjà exécutés par le PAP et les autres organisations internationales. En outre, les Parties contractantes sont invitées à élaborer une étude de faisabilité concernant un protocole régional sur la gestion durable des zones côtières.
4. Soutenir et aider les institutions nationales et locales des Parties contractantes à utiliser les méthodes, les outils et les instruments de mise en œuvre de la GIZC développés par le PAP.
5. Inviter les autorités maltaises, libanaises et algériennes à soutenir la mise en œuvre des PAC dans leur pays. Le Maroc et la Slovénie sont invités à démarrer les actions préparatoires à la signature d'un accord sur la mise en œuvre des PAC dans leur pays. Par ailleurs, les PAC devraient être focalisés sur un nombre limité d'activités entièrement réalisables, avec une forte intégration des politiques sectorielles. Les équipes nationales chargées de la mise en œuvre des PAC devraient être formées de spécialistes hautement qualifiés et expérimentés en GIZC, alors qu'au niveau international, il faudrait continuer à recruter des experts de la plus grande renommée.
6. Inviter les autorités des pays où des PAC ont déjà été exécutés à s'engager à réaliser des activités de suivi et à assurer les ressources financières et humaines indispensables.
7. Les pays qui n'ont pas encore accueilli un PAC sont invités à en proposer un et à élaborer les études de faisabilité indispensables.

b) Recommandations à l'intention du Secrétariat

1. Inviter le Secrétariat (PAP/CAR) à appuyer les Parties contractantes dans leur effort de développer des stratégies nationales, des plans et des programmes de GIZC, et à fournir l'assistance technique lorsqu'elle est spécifiquement exigée par les Parties contractantes, et ce par le biais des consultations techniques et de l'organisation d'ateliers techniques nationaux, de missions spécialisées dans les différents pays, de stages de formation, etc.
2. Inviter le Secrétariat (PAP/CAR) à aider 3 pays (Malte, Liban et Algérie) à préparer leurs rapports nationaux sur la gestion intégrée des zones côtières.
3. Inviter le Secrétariat (PAP/CAR) à continuer à renforcer les capacités des institutions nationales et locales des Parties contractantes par le biais des stages de formation traditionnels et via Internet (MédOuvert) à la GIZC, des échanges d'informations sur la GIZC grâce à l'établissement d'un "centre de documentation" régional sur les initiatives de gestion côtière, du maintien d'un site web, de la publication et de la diffusion des directives, documents thématiques, résultats des programmes et autres.
4. Inviter le Secrétariat (PAP/CAR) à mettre à jour les directives régionales pour la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) et à préparer des directives pour le développement des législations nationales sur la gestion côtière.
5. Inviter le Secrétariat (PAP/CAR) à aider les Parties contractantes à adopter et/ou améliorer leurs législations nationales sur la gestion intégrée des zones côtières. En outre, le PAP/CAR est invité à aider les Parties contractantes à élaborer une étude de faisabilité concernant le protocole régional sur la gestion durable des zones côtières.
6. Inviter le Secrétariat (PAP/CAR) à analyser les problèmes liés à l'érosion côtière et à organiser un atelier régional pour discuter et élaborer un plan d'action régional pour combattre ce phénomène, en tenant compte des conventions internationales et des capacités techniques existantes.
7. Inviter le Secrétariat (PAP/CAR) à continuer à développer et appliquer les outils et les instruments de GIZC, particulièrement les systèmes d'informations côtières, l'évaluation rapide de l'environnement littoral, les instruments de planification de l'utilisation de la terre et de la mer, la gestion intégrée du littoral et des bassins fluviaux. L'approche développée par l'UE dans les domaines précités devrait être dûment prise en compte.
8. Inviter le Secrétariat (PAP/CAR) à continuer à développer et appliquer l'EIE au niveau des projets et l'ESE au niveau des plans et programmes, pour assurer que les questions environnementales sont prises en compte dès le début du processus de planification. En outre, une attention particulière devrait être accordée aux problèmes transfrontaliers potentiels.
9. Inviter le Secrétariat (PAP/CAR) à coordonner les activités du PAM en relation avec les PAC, sous la coordination générale de l'Unité de coordination du PAM.
10. Inviter le Secrétariat (PAP/CAR) à élaborer des études de faisabilité, des programmes et des accords relatifs aux PAC, et à mettre en œuvre les PAC en cours et les PAC décidés d'être exécutés.
11. Inviter le Secrétariat (PAP/CAR) à suggérer aux pays où des PAC ont déjà été mis en œuvre d'introduire de nouveaux instruments de gestion de l'environnement et d'adapter les instruments existants pour continuer les activités des PAC, et à aider ces pays à préparer des projets bancables qui constitueront la poursuite des PAC.
12. Inviter le Secrétariat (PAP/CAR) à développer de nouveaux types de PAC, y compris les PAC transfrontaliers. Par ailleurs, plus d'attention devrait être accordée à la participation du public, la gestion stratégique des zones côtières et la formulation de politiques dans les pays concernés, et ce sur la base des propositions initiales faites par le PAP.
13. Inviter le Secrétariat (PAP/CAR) à estimer la possibilité d'inclure dans les PAC la question de santé publique, en coopération avec l'OMS.

INTEGRATION ENVIRONNEMENT/DEVELOPPEMENT

a) Recommandations à l'intention des Parties contractantes

1. Inviter les Parties contractantes à encourager leurs autorités nationales et locales et les organisations à but lucratif et non lucratif, à appliquer partout où cela est possible, l'outil d'évaluation de la capacité d'accueil des activités touristiques.
2. Inviter les Parties contractantes à soutenir la mise en œuvre des recommandations de la CMDD sur la gestion des villes et le développement durable, et à aider les autorités urbaines dans ce même effort. Cela pourrait être réalisé par le biais de leur participation à des réunions, ateliers, séminaires et stages régionaux, ainsi qu'à d'autres activités.
3. Inviter les Parties contractantes à poursuivre les activités relatives à la gestion du contrôle de l'érosion et de la désertification en tant qu'un des éléments essentiels du développement durable de la région, en tenant compte des dispositions de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Par ailleurs, les Parties contractantes sont invitées à soutenir la coopération réussie entre la FAO et le PAP/CAR dans le domaine du contrôle de l'érosion et de la désertification.

b) Recommandations à l'intention du Secrétariat

1. Inviter le Secrétariat (PAP/CAR) à organiser des stages de formation et à fournir l'assistance technique aux institutions nationales et locales en matière d'application de l'évaluation de la capacité d'accueil des activités touristiques. En outre, le PAP/CAR est invité à traduire les Directives pour l'évaluation de la capacité d'accueil en langue arabe.
2. Inviter le Secrétariat (PAP/CAR) à développer des outils et instruments de gestion urbaine et à établir l'échange d'expériences sur les bonnes pratiques de gestion urbaine, en conformité avec les recommandations de la CMDD sur la gestion urbaine et le développement durable.
3. Inviter le Secrétariat (PAP/CAR) à étudier et analyser plus en détail la question d'intégration de la gestion des zones côtières et de la gestion urbaine, et à proposer les actions qu'il convient d'engager dans ce domaine en tenant compte des recommandations de la CMDD sur la gestion urbaine et le développement durable.
4. Inviter le Secrétariat (PAP/CAR) à élaborer des directives pour la gestion des ressources en eau urbaines et à organiser un atelier régional pour former les experts régionaux à leur application.
5. Inviter le Secrétariat (PAP/CAR) à mettre en œuvre le projet sous-régional de contrôle et de gestion de l'érosion des sols et de la désertification dans les pays du Maghreb, et à organiser une formation aux méthodes, outils, procédures et technologies correspondantes en Syrie, au Liban et en Turquie.

PREVENTION ET CONTROLE DE LA POLLUTION

ACTIVITE	Budget proposé (en dollars E.U.)					
	2002			2003		
	MTF	UE	EXT	MTF	UE	EXT
Instruments économiques: Mise en œuvre du projet PAS MED (appui aux autorités nationales en vue de l'application des instruments économiques dans la GIZC et de la réduction de la pollution due à des activités menées à terre)						

GESTION DURABLE DES ZONES COTIERES

ACTIVITE	Budget proposé en (dollars E.U.)					
	2002			2003		
	MTF	UE	EXT	MTF	UE	EXT
PAC DU PAM Rôle de coordination; mise en œuvre des activités de GIZC au Liban et en Algérie; gestion des ressources naturelles (ressources en eau, érosion des sols et désertification; gestion de l'aquaculture); programmes participatifs; gestion des données; renforcement des capacités; évaluation environnementale; gestion durable des villes; évaluation de la capacité d'accueil en matière de tourisme; élaboration des plans et programmes de GIZC; intégration des activités; rédaction de rapports finaux intégrés; préparation de projets bancables en tant que poursuite des activités de GIZC; actions préparatoires aux PAC en Slovénie et au Maroc						
GIZC Mise au point des outils et instruments de GIZC et GILIF (Gestion intégrée du littoral et des bassins fluviaux) et assistance aux pays lors de leur application (ESE, évaluations rapides du littoral), systèmes d'informations sur le littoral, systèmes de planification de l'utilisation de la terre et de la mer						
Mise à jour des Directives concernant la gestion intégrée des régions littorales méditerranéennes						
Assistance aux pays lors de la formulation de leurs stratégies de gestion intégrée des zones côtières (outils de politique générale, évaluation de l'environnement littoral et du processus de développement, arrangements institutionnels, législation relative à la GIZC, instruments économiques indispensables à l'aménagement côtier, plans et programmes, propositions de stratégies, plans d'action; renforcement de la structure institutionnelle pour la GIZC)						
Assistance à 3 pays méditerranéens (Malte, Liban, Algérie) lors de l'élaboration de leurs rapports nationaux sur l'aménagement côtier						
Elaboration des directives pour la formulation des législations nationales sur la gestion côtière						
Assistance aux pays visant à développer leurs législations nationales sur la gestion intégrée des zones côtières						

Analyse des problèmes d'érosion côtière dans les pays méditerranéens: causes, effets, acteurs, remèdes et solutions possibles, programme d'action						
Atelier régional pour discuter et adopter le programme d'action visant à combattre l'érosion côtière dans les zones côtières méditerranéennes						
Elaboration et mise en œuvre d'un stage de formation à la GIZC via Internet (MEDOuvert): approche, méthodologie, documents didactiques, études de cas, choix des candidats, bureau d'assistance, groupes de discussion, premier stage de formation, examens						
Création d'un "bureau central" pour la documentation, la diffusion d'informations et la sensibilisation concernant les initiatives de gestion des zones côtières dans les pays méditerranéens						
Mise en œuvre du projet MEDA SMAP "MedProCoast"*						
Réunion des structures focales nationales du PAP/CAR (conjointement avec le CAR/TE et le CAR/PB)						

INTEGRATION ENVIRONNEMENT/DEVELOPPEMENT

ACTIVITE	Budget proposé (en dollars E.U.)					
	2002			2003		
	MTF	UE	EXT	MTF	UE	EXT
CMDD Gestion des villes et développement durable Application des recommandations du Groupe de travail de la CMDD sur la gestion des villes et le développement durable: développement d'outils de gestion urbaine, intégration de la gestion des zones côtières et de la gestion urbaine, échange d'expériences au niveau régional						
THEMES PRIORITAIRES Contrôle et gestion de l'érosion et de la désertification des sols Actions préparatoires, formulation et mise en œuvre d'un projet sous-régional dans les pays du Maghreb: rapport initial, définition des mesures de protection, réhabilitation et gestion						
Formation régionale aux méthodes, outils, procédures et techniques de contrôle et de gestion de l'érosion et de la désertification (Syrie, Turquie et Liban)						
Mise en œuvre du projet <i>Life-Tiers monde</i> de gestion des incendies de forêt dans les zones côtières de l'Adriatique de l'Est*						
Mise en œuvre du projet <i>Life-Tiers monde</i> d'amélioration du suivi de la dégradation des terres côtières eu Liban et en Syrie*						
Gestion des ressources en eau Elaboration des directives pour la gestion durable des ressources en eau urbaines						

Stage de formation régional à l'application des directives pour la gestion durable des ressources en eau urbaines						
<u>Tourisme et développement durable</u> Assistance technique aux autorités nationales et locales et leur formation à l'application de l'évaluation de la capacité d'accueil en matière de tourisme						
Traduction en arabe des Directives pour l'évaluation de la capacité d'accueil en matière de tourisme						
Elaboration du Guide de bonne pratique en matière d'évaluation de la capacité d'accueil en vue d'un tourisme soutenable en Méditerranée: Mise en œuvre du projet TANDEM du MEDA SMAP*						

* La mise en œuvre des activités dépend de l'approbation des ressources externes.

ANNEXE VI

CAR/TDE: Proposition de recommandations et de programme d'activités pour la période biennale 2002-2003

Les recommandations à soumettre pour le prochain exercice biennal, reportées ci-après, expriment la nécessité de la part du CAR/TDE de concentrer ses efforts en faveur des principales actions visant à accroître l'efficacité et l'utilisation de la surveillance environnementale (et côtière), à l'aide des technologies spatiales.

Les recommandations sont établies sur la base de besoins exprimés au CAR/TDE:

- Baser ses actions et ses initiatives sur les besoins et demandes du PAM et de ses composantes (par exemple, BP, PAP, MEDPOL, REMPEC), ainsi que sur les besoins des pays méditerranéens.
- Renforcer la coopération avec les composantes du PAM et les PFN sur l'utilisation des techniques spatiales pour la surveillance et la gestion de l'environnement, y compris les systèmes de pré-alerte.
- Renforcer la "valeur ajoutée méditerranéenne" à travers l'assistance à l'utilisation des technologies spatiales et de pointe, au travers:
 - Des projets pilotes sous-régionaux, pré-opérationnels et opérationnels dans le cadre des informations dans le cadre des systèmes et services d'information et environnementaux;
 - Transfert d'expériences et des bonnes pratiques entre les pays méditerranéens;
 - Encourager la standardisation et la compatibilité au niveau régional à travers les techniques spatiales, augmentant l'exploitation des méthodologies et des systèmes déjà en place;
 - Renforcement des capacités dans des pays spécifiques, afin de soutenir l'harmonisation d'expertises et des connaissances au niveau méditerranéen, en incluant la formation, la formation pratique et l'augmentation du consensus.
- Renforcer les liens avec d'autres initiatives au niveau méditerranéen, UE et international (par exemple : GMES 1998¹, GDIN, MEDIAS – F, JRC, GRID) regardant l'utilisation des techniques spatiales.
- Soutenir une fonction spécifique de "veille technologique".

Les recommandations et les activités sont exposées selon les trois composantes PAM ci-dessous:

- Prévention et surveillance de la pollution
- Gestion durable des zones côtières
- Intégration de l'environnement et du développement

Recommandations adressées aux Parties contractantes

1. Soutenir une initiative de réseau régional basée sur les outils et technologies de pointe (par ex: Espace, SIG, télécommunications, Internet) pour le développement durable en Méditerranée. En conséquence, les pays sont appelés à renforcer leurs centres/organismes nationaux travaillant avec ces outils et ces techniques, en assurant les moyens humains, techniques et financiers adéquats.

¹ GMES est un effort européen consacré à mettre les techniques de support à la connaissance (en particulier les technologies de l'observation de la Terre et de l'information) au service d'une meilleure gestion environnementale et de la sécurité.

1. Prévention et surveillance de la pollution

1.1. Recommandations adressées au Secrétariat

1. Inviter le Secrétariat (CAR/TDE) à soutenir le programme MED POL et SAP au travers de projets pilotes spécifiques, information, diffusion, formation, renforcement des capacités basée sur l'utilisation de la télédétection pour l'évaluation de la qualité de l'eau et de la circulation marine.
2. Inviter le Secrétariat (CAR/TDE) à soutenir REMPEC pour la détection et la surveillance des déversements d'hydrocarbures au travers de l'utilisation intégrée des techniques de la télédétection et des SIG et autres instruments de pointe (exemple: localisation par satellite, télécommunications à haute vitesse).

1.2. Activités pour cette composante

ACTIVITE
Préparer des lignes directrices sur les méthodes basées sur la télédétection relatives au Protocole sur les pollutions d'origine tellurique.
Formuler et préparer avec les pays méditerranéens des propositions de projets ayant trait à la surveillance de la qualité des eaux marines et des déversements d'hydrocarbures, basés sur l'utilisation de la télédétection, l'application de modèles et des SIG, afin de rechercher des fonds extérieurs.
Développer des projets pilotes portant sur l'application des techniques spatiales à la surveillance de la qualité des eaux et des déversements d'hydrocarbures.

2. Gestion durable des zones côtières

2.1. Recommandations adressées au Secrétariat

Recommandations générales

1. Inviter le Secrétariat (CAR/TDE) à aider les pays méditerranéens et les composantes du PAM dans le domaine de l'application des technologies spatiales au développement durable, de manière à contribuer à l'amélioration des connaissances et de la compréhension de l'environnement pour aider aux processus de prise de décisions, en tenant compte des initiatives en cours et de leurs réalisations au niveau européen et international.
2. Inviter le Secrétariat (CAR/TDE) à aider les pays méditerranéens à développer des projets pilotes pour le suivi de l'état et de l'évolution de problèmes d'environnementaux prioritaires (comme les catastrophes, la désertification, les modifications du littoral, l'expansion urbaine), en recherchant aussi des sources extérieures de financement.

PAC PAM/ICAMS

3. Inviter le Secrétariat (CAR/TDE) à contribuer, dans le cadre d'une coopération étroite avec les composantes du PAM concernées, à la réalisation des PAC en cours ou prévus (par ex: informations obtenues par télédétection et leur analyse dans un contexte environnemental, contribution à la gestion des données et des informations, la mise en œuvre de SIG, etc.).
4. Inviter le Secrétariat (CAR/TDE) à développer l'utilisation de la télédétection dans le cadre de GIZC, en particulier pour l'érosion côtière et l'aménagement des bassins versants.

Réseaux

5. Inviter le Secrétariat (CAR/TDE) à renforcer son rôle central d'échange, avec les pays de la Méditerranée de données et méta-données relatives à des projets en cours ou achevés, d'expériences, de bonnes pratiques, de méthodologies basées sur la télédétection, par le biais d'un réseau Internet reliant les centres/organismes méditerranéens spécialisés dans la télédétection et ses applications dans le domaine de l'environnement.
6. Inviter le Secrétariat (CAR/TDE) à assurer le transfert des résultats obtenus dans le cadre des projets réalisés sur une échelle nationale/locale à d'autres pays méditerranéens afin d'atteindre une dimension régionale.

Renforcement des capacités et du consensus

7. Inviter le Secrétariat (CAR/TDE) à renforcer son rôle central dans le cadre du développement, conjointement aux autorités nationales et aux CAR du PAM, des activités de sensibilisation, de renforcement des capacités et de formation *ad hoc*, en utilisant de manière appropriée les moyens de télécommunication à haute vitesse et en se basant sur des projets pilotes.

2.2. Activités pour cette composante

ACTIVITE
PAC du Liban: fournir des informations dérivées par télédétection pour l'analyse du développement urbain et les métadonnées relatives, au centre d'information du projet.
Définir et fournir des informations dérivées par télédétection dans le cadre des PAC du Maroc, de l'Algérie et de la Slovénie.
GIZC érosion côtière: préparation de directives sur l'utilisation de la télédétection.
Organisation d'Ateliers nationaux en Jamahiriya Arabe Libyenne et en Tunisie.
Formuler et préparer avec les pays méditerranéens des propositions de projets ayant trait aux zones côtières, basés sur l'utilisation de la télédétection, l'application de modèles et des SIG, afin de rechercher des fonds extérieurs.
Mise en œuvre du projet MEDA SMAP "MedProCoast" (en attente d'approbation)
Mise en œuvre d'un projet pour l'amélioration de la surveillance de la dégradation des zones côtières au Liban et en Syrie, avec un financement UE [Life III rd Countries] (en attente d'approbation)
Mise en œuvre d'un projet pour l'amélioration de la gestion des incendies de forêt dans les zones côtières de l'Adriatique de l'Est, avec un financement UE [Life III rd Countries] (en attente d'approbation)
Préparer des directives pour le transfert des résultats obtenus dans le cadre des projets réalisés sur une échelle nationale/locale à d'autres pays méditerranéens.
Mettre en place un réseau régional de centres/organismes spécialisés en télédétection (en se basant sur le concept MERSI.Web), basé sur Internet et sur une architecture distribuée.
Définir et développer un module de formation sur la télédétection et une démonstration d'un service Internet Haut Débit par satellite en relation avec le projet MEDouvert.
Organiser des cours de formation et de formation pratique (deux pays par an) sur les thèmes des techniques spatiales appliquées à la surveillance des zones côtières.
Réunion des Points Focaux nationaux du CAR/TDE (conjointement avec le CAR/PAP et le CAR/PB).

3. Intégration de l'environnement et du développement

3.1 Recommandations adressées au Secrétariat

1. Inviter le Secrétariat (CAR/TDE) à poursuivre ses activités sur l'inventaire des informations basées sur la télédétection pour le calcul de certains Indicateurs pour le développement durable et à l'échelle nationale et régionale.
2. Inviter le Secrétariat (CAR/TDE), également en coopération avec les autres composantes du PAM, à développer des activités basées sur l'utilisation de la télédétection pour le suivi de la dégradation des terres.

3.2 Activités pour cette composante

ACTIVITE
Inventaire (incluant l'analyse des caractéristiques et de l'applicabilité) des informations dérivées par télédétection pour le calcul de quelques indicateurs pour le développement durable (y compris la dégradation des terres) au niveau national et régional (2 pays pour année, par exemple Tunisie, Algérie, Egypte, Turquie, Libye).